

Sommaire

PRÉFACE

PREMIÈRE PARTIE

LE MODÈLE FRANÇAIS À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION	9
Exposé de Michel Guénaire	9

Débat introduit par Marcel Gauchet et Christian de Boissieu ..	18
---	-----------

DEUXIÈME PARTIE

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION.....	31
Débat avec Hubert Védrine	31

PRÉFACE

D'un sommet à l'autre, le problème devient toujours plus lancinant : face à une mondialisation qui semble la voie royale de l'avenir, faut-il résolument nous adapter ou, au contraire, comme le pensent à des degrés divers nombre de nos concitoyens, entrer en résistance ? La question vaut non seulement en termes de politique intérieure, mais nous la voyons, notamment à l'occasion des récents débats budgétaires, gagner chaque jour davantage l'espace européen tout entier. Plutôt que d'affronter de plein fouet cette nouvelle antinomie de la raison politique, la note que propose aujourd'hui le CAS – et qui fut initiée par les travaux de notre ami Michel Guénaire – suggère un détour, une autre voie : celle qui consisterait à comprendre pour quelles raisons notre pays est peut-être, sur le plan non seulement politique, mais plus encore, historique et culturel, moins préparé que d'autres à entrer dans un processus dont le caractère anglo-saxon est à bien des égards manifeste. De sorte que nos résistances et nos réticences ne seraient peut-être pas au premier chef d'ordre économique, voire politique, mais s'enracinent dans un passé singulier dont, paradoxalement, la richesse même pourrait parfois faire obstacle à la logique de l'adaptation. C'est du moins cette hypothèse qu'il nous a semblé utile de soumettre à une discussion, dont on verra qu'elle fut parfois vive, mais, il nous semble, d'autant plus féconde. Au nom des membres du CAS, qui ont apprécié au plus haut point leurs interventions, je remercie chaleureusement Hubert Védrine et Marcel Gauchet de s'être prêté avec nous au jeu de la confrontation d'idées.

Luc Ferry

PREMIÈRE PARTIE

LE MODÈLE FRANÇAIS

À L'ÉPREUVE

DE LA MONDIALISATION

Exposé de Michel Guénaire

9

Le malaise français paraît aujourd’hui de plus en plus perceptible à travers un défaut d’adaptation structurelle de notre pays au monde. Pourtant, le modèle dominant de développement privilégié sous le nom de la mondialisation est entré en crise. Par ailleurs, les Américains continuent de mener une politique unilatérale de leurs intérêts, nonobstant leur soutien affiché à la mondialisation. Enfin, comment pourrait-on parler d’une voie française de la mondialisation alors que le modèle français de développement apparaît vieilli et inadapté ?

Pour démêler l’écheveau de ces contradictions, je voudrais vous présenter, dans l’ordre, un certain nombre d’observations.

Comme je l’ai fait devant le Premier ministre, lors de la réunion du Conseil d’analyse de la société le 10 février dernier, je voudrais aborder notre sujet sous la forme de plusieurs réflexions successives.

1. Le modèle de développement des sociétés privilégié sous le nom de la mondialisation procède de la culture libérale anglo-saxonne.

La mondialisation, dans sa phase la plus récente – car celle-ci a pu débuter tout aussi bien à la fin du xix^e siècle avec l’aventure coloniale des vieilles nations européennes, ou au lendemain de la seconde guerre

mondiale, avec la mise en place de nouvelles organisations internationales plus largement ouvertes aux jeunes nations du monde –, a commencé avec la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989. Le libéralisme politique joint au libéralisme économique, creuset du modèle historique anglo-saxon, ont alors définitivement triomphé du vieil étatisme européen.

Tous les acteurs économiques de la mondialisation – banques d'affaires, fonds de pension, fonds d'investissement spéculatifs, commissaires aux comptes, agences de notation et autres avocats d'affaires, aux côtés des entreprises – portent le même message libéral d'un monde qui devrait s'organiser sans pouvoir politique, reposer sur des réseaux et imposer la loi de sociétés interdépendantes.

Ce message remonte à l'éveil de la libre-conscience dans les pays du nord de l'Europe à la fin du XVII^e siècle. Max Weber, dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1893), en avait analysé le fondement religieux qui devait nourrir le capitalisme moderne. Alain Peyrefitte, dans *Le Mal français* (1976), avait démontré, rétrospectivement, le décrochage qui était intervenu entre les pays protestants du nord de l'Europe évoluant vers « la tolérance et le polycentrisme » et les pays catholiques qui « ont pourchassé le pluralisme et construit le monocentrisme ». « Il en est résulté, poursuivait-il, ici un cheminement cahoteux, là une marche rapide, vers la démocratie ; ici, la routine, là, l'innovation ; ici, l'économie dédaignée, là, l'économie exaltée. »

L'aptitude à vivre dans un monde libéral caractérise le modèle de développement des sociétés anglo-saxonnes. Voici pourquoi on peut parler de voie anglo-saxonne de la mondialisation, considérer, enfin, que la mondialisation est bien plus qu'un simple phénomène économique, mais est un phénomène culturel. La mondialisation n'est pas neutre culturellement.

2. *Tout oppose le modèle de développement français à la voie anglo-saxonne de la mondialisation : le rôle de l'État, la place de la loi, le*

modèle d'intégration républicaine qui repose essentiellement sur les services publics.

La cause subtile de la crise de notre pays réside ainsi dans le décalage de son modèle de développement par rapport au modèle dominant de la mondialisation. Le débat lancé régulièrement sur le déclin de la France depuis trente ans sonne faux. Les chiffres qui sont avancés sont le plus souvent contestables, ou d'autres chiffres peuvent leur être opposés. Surtout, la perspective historique retenue ne rend pas justice à la situation de la France, exceptionnelle, après la période difficile traversée par elle au XIX^e siècle, et au cours de la première moitié du XX^e siècle.

Ce qui, en vérité, est miraculeux, comme Jean-Ludovic Silicani et moi-même avons voulu le rappeler au cœur de la dernière polémique lancée sur le déclin de notre pays, c'est qu'avec une démographie exsangue jusqu'en 1945, et malgré l'épuisement provoqué par les deux guerres mondiales et la perte de son empire colonial, la France a réussi à garder son rang au commencement du XXI^e siècle : aujourd'hui quatrième puissance économique mondiale, en termes de PIB, à égalité avec le Royaume-Uni ; quatrième puissance militaire mondiale ; membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et acteur de la seule politique étrangère mondiale, qu'on l'approuve ou la désapprouve, à côté de celle des États-Unis ; deuxième terre d'élection (52 milliards de dollars), après la Chine (53 milliards de dollars), des investissements étrangers directs en 2004.

Il n'y pas de déclin français, mais un malaise ou un malheur de la France au contact d'un modèle historique qui la nie. L'État ne sait plus quel rôle il doit jouer dans la nation ; la loi, qui était l'expression de la volonté générale, est devenue le calque de règles extérieures dont le Parlement ne débat plus ; les services publics sont devenus une sorte d'anomalie normative. L'immobilisme de la France a pour cause sa peur d'un ordre du monde qui bafoue son modèle de développement historique.

Il y a deux modèles historiques de développement qui ouvrent deux voies de la mondialisation. Notre pays doit maintenant dépasser l'écueil qu'a longtemps représenté pour lui le modèle anglo-saxon de la mondialisation, et formuler le modèle dont il est porteur. Le défi est considérable. Si la France ne montre pas la voie d'une autre mondialisation, seul le registre de l'altermondialisme s'opposera au modèle dominant. Il y aura la face et le revers du monde. La mondialisation sera anglo-saxonne ou ne sera pas.

3. *Le modèle de la mondialisation est entré en crise à cause des désordres sociaux consécutifs au progrès d'un certain capitalisme.*

12

Il faut être frappé par la litanie béate des réformes que devrait faire notre pays pour s'adapter à la mondialisation alors que celle-ci est aujourd'hui en crise. La crise du modèle de la mondialisation est économique, parce que la croissance qu'était censée apporter la mondialisation n'est pas au rendez-vous, outre les nombreux exemples donnés de l'absence d'éthique du capitalisme moderne ; la crise est sociale, tant les vieilles économies nationales commencent de subir les conséquences des délocalisations industrielles pour le financement des régimes de retraite et de protection sociale ; la crise est culturelle, car le message de liberté que portait le capitalisme s'est retourné dans un individualisme asocial.

Nos gouvernants restent cependant attachés aux valeurs qui ont fondé le discours politique depuis l'après-guerre, et qui sont devenues obsolètes avec la crise de la mondialisation : privatisation, concurrence, multilatéralisme, jusqu'au modèle de la construction européenne. Les responsables politiques français veulent toujours plier notre pays, au nom d'une nécessité maintenant aveugle, à la voie dominante de la mondialisation, en s'éloignant toujours plus de celles et de ceux qui s'opposent à leurs réformes, sans voir que ces hommes et ces femmes ne s'opposent pas tant à leurs gouvernants eux-mêmes, qui agissent finalement toujours honnêtement, qu'au modèle de développement que ceux-ci veulent leur voir adopter. Comment les peuples peuvent-ils, en effet, continuer de croire aux vertus du libre-échange dans le contexte de crise généralisée de l'économie libérale ?

La crise de la mondialisation ouvre le débat sur le modèle de développement des sociétés. Nous sommes dans une impasse. Il fallait libéraliser notre économie ; nous l'avons fait, et nous nous retrouvons nus. L'impasse, dans laquelle nous sommes, appelle un retour de la volonté politique et du premier cadre qui lui correspond, l'État, c'est-à-dire un retour de l'État, pour endiguer les effets négatifs d'un certain capitalisme sur la vie économique et sociale des nations.

4. *Les États-Unis mènent une politique unilatérale de leurs intérêts, nonobstant leur soutien affiché à la mondialisation.*

C'est, à ce moment, qu'il faut observer, analyser, comprendre la politique des États-Unis. Ceux-ci sont en train de reprendre à leur compte le registre de l'État-Nation, né à l'âge classique européen, parce que, depuis le choc que représentent pour eux les attentats du 11 septembre 2001, ils veulent défendre plus que jamais leurs intérêts dans le monde.

La vitalité des États-Unis n'est pas seulement un phénomène de croissance économique. De fait, les caractéristiques de cette vitalité sont économiques : la consommation des ménages américains, aujourd'hui jugée premier facteur de la croissance mondiale ; la taille des entreprises américaines (cinq des dix premiers groupes industriels et de services dans le monde sont américains : Wal-Mart, Exxon-Mobil, General Motors, Ford et General Electric) ; les grands acteurs du capitalisme financier basés à New York, puisque les trois premières banques d'affaires dans le monde sont américaines (Goldmann Sachs & Co, Morgan Stanley Dean Witter et Merril Lynch & Co Inc.).

Cet affichage de la force n'obéit pas au seul levier de la croissance. Le ressort de l'intérêt national a fait rejoindre puissance économique et puissance politique. Il y a une mobilisation de la nation au soutien de l'économie américaine. La puissance américaine est soutenue par une volonté de l'État toujours plus forte, et nullement considérée comme incongrue dans le pays même de l'entreprise libérale. Enfin, cette volonté n'est pas le fait d'un clan, celui qui se serait emparé des postes de l'administration américaine, en l'occurrence celui des néo-conservateurs

qui entourent le Président George W. Bush.. Depuis longtemps, les États-Unis s'inscrivent dans cette logique de mobilisation de la nation entière au soutien de leurs intérêts, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur ; mais depuis le 11 septembre 2001, leur volonté politique a, certes, décuplé.

C'est le paradoxe historique du moment. Les Européens continuent de croire à l'avènement d'un monde libéral et multilatéral, et les Américains ressuscitent le registre autoritaire et libéral des cités-États. Voici revenu le temps du réalisme politique. Les nations confient la défense de leurs intérêts à leur État. Dans le sillage des États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde et le Japon empruntent à ce modèle de développement national qui accélère le discrédit et la crise du modèle de développement de la mondialisation.

5. Quel peut être le visage d'un modèle de développement ou d'une voie française de la mondialisation ?

Il faut reprendre les éléments fondateurs du modèle du développement français et, en même temps, les toiletter pour rendre crédible une alternative française à la voie dominante de la mondialisation. Deux ensembles peuvent être distingués : le *rôle de l'État*, à travers une réorganisation interne en profondeur et le lancement d'une nouvelle politique de création de la richesse industrielle, et la *culture sociale du pays*, par une nouvelle place donnée à la valeur du travail et la réorganisation des services publics comme élément de la solidarité nationale.

La France porte la tradition d'une politique inscrite dans le rôle de son État. L'histoire de France est en effet inséparable d'une institutionnalisation de sa puissance publique qui suit la formation de l'État moderne, depuis au moins cinq siècles. L'État a d'abord été une entité efficace à la tête de la société, comme l'atteste la refondation napoléonienne de l'État français au lendemain du 18 brumaire. Il a aussi expliqué pourquoi, au XIX^e siècle, la France tarda à épouser la révolution industrielle. Outre le handicap d'un faible taux de natalité, il manquait à la France l'esprit d'entreprise et les premiers établissements bancaires capables d'aider en

crédit et en monnaie les industriels. C'est pourtant l'État, responsable de ce retard, qui le combla lui-même. La France ne s'adapta au capitalisme libéral qu'avec une intervention de l'État, laquelle prit de multiples formes : du traité de libre-échange entre la France et la Grande-Bretagne, en 1860, au dessein de la politique industrielle sous la V^e République.

L'État doit être aujourd'hui réformé. Cette réforme passe par une redéfinition du périmètre des compétences de l'État, parmi lesquelles on doit trouver les compétences régaliennes de l'armée, de la diplomatie, de la justice et de la police, mais également celles que, dans les domaines de l'éducation, la santé ou encore l'environnement, l'État moderne doit assumer pour répondre aux besoins de la société. La compétence de l'État doit également être retrouvée dans l'économie, à travers une nouvelle politique industrielle ou une politique de création de la richesse industrielle. La politique industrielle n'est pas conduite au niveau européen. La Commission européenne cherche en effet à établir les conditions de la concurrence dans chaque secteur économique, sans se préoccuper de la constitution de champions nationaux ni de la qualité de l'offre industrielle elle-même. L'État est donc le seul à pouvoir intervenir au soutien du secteur économique de la nation.

La réforme de l'État aidera au dynamisme de la société, mais la société elle-même ne regagnera de vrais liens de solidarité entre ses membres que si la culture sociale du pays est profondément changée. Il ne faut pas d'ailleurs être grand clerc pour voir que les insuffisances de l'État ne sont le plus souvent avancées que pour masquer les insuffisances de la société. La crise de l'État est une crise de la relation de la société à l'État. Les Français doivent changer cette relation, en demandant moins, tout en demandant mieux, à l'État.

La France doit retrouver son modèle social. Il existe dans son existence historique. Pour le retrouver, elle doit répondre à deux questions : quelle valeur donner aujourd'hui au travail ? Quelles règles arrêter pour la solidarité ?

La réponse à la première question est le commencement de toutes les réponses dans l'économie moderne. Les Français sont ici responsables. Ceux qui, parmi eux, sont les mieux lotis, c'est-à-dire ceux qui sont en bonne santé et ont la chance d'avoir un emploi et un foyer, doivent travailler pour les autres. Le régime du salaire minimum et le régime des 35 heures, deux exemples parmi d'autres d'une politique sociale anachronique, doivent être profondément modifiés, à l'heure où la concurrence induite par la mondialisation appelle une nouvelle mobilisation des nations au travail qui passe par une vérité des salaires et l'accroissement de la durée du temps de travail. La valeur du travail doit être élue parmi les valeurs de la nation.

Il faut répondre à la seconde question, celle de la solidarité, avec autant de courage. La solidarité n'est pas l'assistanat. La solidarité est la société. Elle requiert l'orientation de la nation vers un système à deux niveaux : un ensemble de services publics renouvelés pour l'ensemble de la population, et un programme d'aides ponctuelles subsistant pour les personnes décrochées des cadres de la société (assurance chômage liée à la recherche d'emploi, aides aux revenus pour les titulaires d'un emploi partiel, incitation fiscale pour les dons aux organismes indépendants de solidarité sociale). Le renouvellement des services publics français est le plus grand défi.

6. La France peut inspirer une nouvelle phase dans l'histoire de la construction européenne.

Le modèle de développement français doit irradier en Europe. Il ne s'agit pas de retrouver un modèle de développement français pour fermer la France au monde, et partant à l'Europe ; l'Europe elle-même en a besoin, car elle est une réplique de la mondialisation et est elle-même entrée en crise.

L'Europe décrit un modèle d'organisation politique et sociale que la France ne parvient pas à assimiler. Cette dernière a donné ses fondateurs à l'Europe, fut le moteur durant de nombreuses années de la construction européenne et reste aujourd'hui incontournable, mais la France

a des particularités ou une tradition qui n'arrivent pas à se dissoudre dans l'ouvrage sans cesse en construction de l'Europe. La France est, d'abord, de tous les pays européens, celui qui est le plus étranger à la *culture fédérale*. La France est, ensuite, parmi les pays européens celui qui est le plus étranger à la *culture régionale*.

Le malaise de la France en Europe rejoint toutefois, et peut-être même exprime, le malaise des peuples européens. L'absence d'une vision claire de l'organisation de l'Europe suscite des interrogations sur le modèle dominant qui a présidé à sa construction jusqu'à ce jour. L'Histoire retiendra que plusieurs générations de responsables politiques ont, depuis 1945, bâti l'Europe dans une même foi qui était de créer un marché commun, reposant sur l'élimination de tous les obstacles aux échanges entre les États, et le rapprochement des économies nationales dans les conditions d'une libre-concurrence érigée en règle absolue. Ce schéma suscite des réserves qui dépassent le périmètre de la nation française.

Il y a deux voies. Soit l'Europe se construit comme une organisation politique qui dissout les États, soit elle donne sa place à des États plus forts en son sein ; soit l'Europe reste le carcan normatif qu'elle est devenue, soit elle redevient le cercle heureux qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Avant de se rallier au Traité de la Constitution pour l'Europe, la France avait proposé de privilégier le rôle des groupes pionniers, lesquels réunissent des États désireux de pousser plus avant leur coopération renforcée selon les termes du Traité de Nice. C'était la voie qui conduisait à donner toutes leurs chances à des politiques propres aux États. Le lancement de politiques communes était censé corriger l'absence d'Europe politique. C'est dans cette voie que la France doit aujourd'hui œuvrer, après avoir ratifié par référendum le Traité, pour impulser une nouvelle marche à l'Europe.

Débat introduit par Marcel Gauchet et Christian de Boissieu

Marcel Gauchet

L'exposé de Michel Guénaire relève de l'analyse stratégique. Je reformulerais encore plus abruptement le problème auquel il s'est efforcé de répondre : quelle peut être la marge de manœuvre politique d'un État-Nation face à un processus tel que la mondialisation ?

Je situerai ma propre réponse, dans le prolongement de la sienne, sur un plan encore plus général, celui des conditions historiques de toute action politique. Une telle approche peut sembler évidente, presque banale : c'est pourtant l'une des grandes difficultés qui font crise au sein de la politique contemporaine.

L'oubli des contraintes de l'Histoire et de la culture a rendu la politique actuelle aveugle, en la détachant de ses racines. On nous parle tous les jours des contraintes financières, budgétaires, économiques qui pèsent sur l'action des gouvernements. Qui peut les ignorer ? Il me semble, cependant, que les vraies contraintes auxquelles les gouvernements sont confrontés, les plus profondes, celles auxquelles il n'y a pas de remède, ce sont les contraintes historiques, les contraintes issues du passé du pays que l'on gouverne. Pour le reste, on pourrait reprendre ici la célèbre phrase du général de Gaulle : « L'intendance suivra ».

Le discours des contraintes économiques a totalement occulté la réalité des contraintes historiques. C'est l'une des raisons qui expliquent l'absence d'embrayage de l'action politique aujourd'hui. L'Europe est la région où l'oubli de l'Histoire est le plus grand : cette amnésie n'est sûrement pas étrangère aux obstacles qu'elle rencontre aujourd'hui.

Trois choses, en écho à ce que disait Michel Guénaire.

Tout d'abord, il faut mesurer à quel point la France est prise à revers par le phénomène de mondialisation. Encore une fois, ce phénomène ne peut être réduit à un processus économique. Les déterminants

politiques et culturels sont essentiels. Mais je ne partage pas, pour autant, l'interprétation anglo-saxonne de la mondialisation faite par Michel Guénaire. Si les États-Unis ont une affinité particulière avec le modèle politique et culturel issu de la mondialisation, les valeurs véhiculées par ce processus sont indépendantes de la culture américaine. Je ne crois pas que l'on puisse donner une lecture purement culturelle de la mondialisation, en rattachant ce processus à un foyer historique particulier qui aurait pris l'ascendant sur tous les autres dans sa dernière phase de développement. Le capitalisme et le marché ont des ressorts plus universels que cela.

Pour bien comprendre la situation de la France actuelle face à la mondialisation, il faut faire un retour de quelques décennies en arrière. De 1945 à 1970, la France s'est trouvée remarquablement en phase avec le contexte historique de l'époque : au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les objectifs de reconstruction européenne et mondiale coïncidaient en profondeur avec le génie historique de notre pays. L'énorme transformation opérée par la France durant cette période invalide le discours sur la prétendue incapacité française à changer. Simplement, cette transformation est le fruit d'une rencontre heureuse : les nécessités de la situation de l'après-guerre ont trouvé un écho, une réponse, une sorte de socle naturel dans la nation française, de par son histoire et sa culture.

Or, aujourd'hui, nous sommes exactement dans la situation inverse. Comme le souligne Michel Guénaire, l'identité française est désormais en porte à faux face aux contraintes et aux transformations imposées par le processus de mondialisation.

À cet égard, je voudrais revenir, en deuxième lieu, sur un épisode assez étonnant qui s'est produit il y a un peu plus d'un an et qui mériterait presque qu'on y consacre une petite étude. Je veux parler du psychodrame qui s'est joué autour de la pétition signée par un très grand nombre d'intellectuels : l'Appel pour l'intelligence contre l'action du Gouvernement. Dans l'histoire des pétitions, elle est celle qui a reçu le plus grand nombre de signatures. Cet événement peut être interprété

comme une comédie, bien sûr ; mais à l'inverse, il peut aussi être pris très au sérieux. C'est la force même du modèle français, représenté par une fédération de micromodèles, que l'on a vu s'exprimer à travers cette pétition : chacun des métiers exercés par les signataires de ce texte était significatif de ce qu'il y a eu de meilleur dans le passé récent de la France, tel que je l'évoquais à l'instant.

Le modèle français de la recherche s'est montré très efficace dans les années 1960, avant de devenir obsolète. Avec des moyens dérisoires, la France a su malgré tout rester un grand pays scientifique. Je crois d'ailleurs qu'il ne faut pas s'étonner des difficultés et du retard du secteur de la recherche en France mais plutôt de sa qualité et de son niveau, compte tenu de l'état de délabrement et de misère dans lequel se trouvent aujourd'hui les grands établissements et les universités.

De même, un domaine comme celui de la psychiatrie a connu son heure de gloire. Une culture très créative a rayonné dans ce secteur, un mouvement qui n'est pas réductible à un petit groupe d'intellectuels sophistiqués du VI^e arrondissement. Il ne serait pas excessif de dire que la psychiatrie française, par certains au moins de ses aspects, a été la meilleure au monde. En revanche, elle connaît aujourd'hui une crise matérielle et intellectuelle très profonde.

« L'exception culturelle française » est dans une impasse analogue. Il suffit d'évoquer le statut des intermittents du spectacle. Mais il s'est agi au départ, à l'époque de Vilar, de Malraux, des Maisons de la culture, d'une grande chose.

Inutile d'insister, dans la même ligne, sur les problèmes que connaissent les services publics ou l'enseignement français : ils ont déjà été largement décrits et commentés.

Dans chacun de ces secteurs, on discerne avec netteté la force et la cohérence de modèles français très spécifiques, en même temps que leur totale inadéquation avec l'ensemble des valeurs et des tendances de notre époque. C'est cela le problème français.

La difficulté de l'action publique en France tient à la difficulté de notre pays à comprendre, compte tenu de son identité historique, les modèles d'organisation qui prévalent à l'heure de la mondialisation. Il ne s'y retrouve pas, de par la prégnance des modèles issus de son passé.

Or, c'est mon troisième et dernier point, en dépit de certaines exceptions remarquables, nous vivons dans un pays où on a le sentiment, que les gouvernants ignorent ce passé et, de ce fait, ne connaissent ni ne comprennent les personnes auxquelles ils ont à faire. L'hégémonie d'un certain discours économique joue sur ce plan un rôle décisif. Comme si, après avoir tenu le discours des contraintes économiques, tout avait été dit. Il ne s'agit pourtant que des préliminaires. Car le problème politique reste entier une fois qu'on les a énoncés. L'action transformatrice ne peut en effet s'inscrire que dans la continuité. On ne devient qu'à partir de ce que l'on est ; on ne change qu'à partir de ce que l'on a été. Le méconnaître provoque infailliblement le rejet. Faute d'assumer son passé, la France s'est enfermée dans un conservatisme presque incompréhensible et souvent pathologique.

C'est le sens de l'emprise du passé qui permet de fonder un discours d'action publique. Ce dont la France a besoin, c'est d'une synthèse, pourrait-on dire très sommairement, entre son passé et les exigences du moment. L'homme politique que nous attendons est celui qui saura faire ce travail.

Christian de Boissieu

Je vais parler comme un économiste – mais comme un économiste qui s'intéresse à d'autres domaines que le sien –, sans avoir, peut-être, la culture qui est la vôtre dans ces autres domaines. Aujourd'hui, quand j'entends parler de voie française, ou d'approche française, ou de modèle français dans ces problèmes de développement, je suis un peu réticent. Je l'étais déjà, il y a une trentaine d'années, quand j'ai commencé ma carrière avec François Perroux ; il était, je me souviens, professeur émérite et moi, un jeune professeur ; c'était quelqu'un qui s'inscrivait tout à fait, du point de vue économique, dans le cadre du

modèle français de développement et de la pensée économique française. Je n'étais pas totalement à l'aise avec cette aspiration à une vision ou à une approche française des problèmes économiques.

Je voudrais faire une première remarque à propos de ce que Michel Guénaire appelle le modèle français. Il est d'abord gênant d'appeler « modèle » un système qui a d'autant mauvaises performances dans le domaine économique et social. J'entends bien que le mot « modèle » n'est pas ici pris au sens de *bench mark* ou de référence, mais au sens de système qui est censé se suffire à lui-même. Il serait donc caractérisé par deux traits : le rôle de l'État et la sensibilité sociale.

22

Je ne crois pas, pour autant, à l'existence d'une pensée économique française. Quand je suis à l'étranger, je m'efforce de raisonner comme un économiste avant de raisonner comme un Français. J'étais par exemple à Londres, récemment, pour une réflexion sur la réglementation bancaire et son avenir, et j'y ai abordé des problèmes qui se posent dans la plupart de nos pays. Y a-t-il une spécificité française dans la manière d'aborder les problèmes de la mondialisation, à la fois dans le questionnement et dans les réponses ? L'idée qu'il y aurait une idiosyncrasie ou une particularité française – par rapport à l'Allemagne, par rapport à l'Italie, par rapport à un certain nombre de pays proches – me laisse sceptique. Le livre de Michel Albert, qui était tout fait pertinent il y a vingt ans, est aujourd'hui en partie dépassé ; il le reconnaîtrait du reste lui-même. Le débat aujourd'hui, ce n'est pas capitalisme contre capitalisme. Le capitalisme a perdu son ennemi de l'extérieur et doit aujourd'hui affronter des défis de l'intérieur dans le monde post-Enron ; le problème est transversal, et pas seulement français – c'est aussi bien un problème allemand, américain, japonais : il y a de vrais questionnements sur la transparence ou la non-transparence, sur la légitimité du système qui fonctionne aujourd'hui. Je pense, sans pouvoir le démontrer, qu'il est, d'une certaine façon, plus difficile d'affronter ces défis de l'intérieur que d'affronter l'ennemi de l'extérieur, lequel a disparu depuis 1989. C'était ma première remarque.

Ma deuxième remarque porte sur la situation générale. Marcel Gauchet disait qu'il faut regarder son passé : je suis d'accord mais je pense qu'il faut trouver un équilibre entre le regard dans le rétroviseur et la capacité de se projeter dans l'avenir avec un projet et une vision. Le problème de la carence des politiques tient à l'absence de projets et de visions par rapport aux défis de la mondialisation ; il n'y a que du « court-termisme ». Quand ils arrivent au pouvoir, ils disent qu'ils vont enfin travailler pour le moyen-long terme – c'est l'échelle des réformes structurelles –, à la différence de leurs prédecesseurs ; en fait, ils font souvent, et très vite, du pilotage à vue.

Il faut tenter de comprendre le malaise face à la mondialisation en France et en Europe continentale. Le Royaume-Uni est épargné, grâce aux traces positives que laissent encore aujourd'hui les réformes结构nelles effectuées par Madame Thatcher dans les années 1980 – de même que les réformes de Reagan laissent aujourd'hui encore des traces positives dans le fonctionnement de l'économie américaine. Notre problème est que nous sommes le « jambon » d'un sandwich très inconfortable, ce qui explique une partie de nos difficultés sociales et politiques. D'un côté, nous essayons en vain de rattraper les États-Unis en matière de croissance et d'emploi – on en est du reste très loin – mais nous éprouvons, d'un autre côté, le sentiment d'être rattrapés par les grands pays émergents (Chine, Inde...), à la fois sur les problèmes de montée en gamme, sur les problèmes technologiques, les problèmes de qualification, etc. Il serait absurde, aujourd'hui, de considérer, par exemple, qu'un ingénieur français est nécessairement meilleur qu'un ingénieur indien. Il faut être modeste, lucide, éviter de se complaire dans ce qui nous reste de grandeur, de considérer que nos grandes écoles sont les meilleures du monde et que nous pourrons faire face aux défis des prochaines années grâce à la qualité de nos élites. La Chine et l'Inde montent en gamme, montent en niveau de qualification, et cela explique une partie de notre malaise.

Ma troisième remarque est relative à la question de savoir si ce que vous appelez, l'un et l'autre, le malaise français à l'égard de la mondialisation ne constitueraient pas plutôt une partie du malaise de la France et de la société française à l'égard de l'économie de marché. J'ai

en effet le sentiment de vivre dans un pays qui n'a jamais totalement accepté les règles de fonctionnement de l'économie de marché et ce qui va avec – des entrepreneurs schumpétériens, c'est-à-dire des gens qui prennent des risques (alors que notre système éducatif produit plutôt des gens formés à ne pas prendre de risque). Notre pays n'a jamais totalement accepté la logique du profit, celle de l'innovation, à peine, etc. Il y a sur ce point une différence entre la France et l'Italie : l'Italie a résolument accepté l'économie de marché et les conséquences de l'économie de marché ; l'Espagne également. Arrêtons de parler de « pays du Club Med » à propos de pays qui nous rattrapent et deviennent meilleurs que nous sur le plan des performances macroéconomiques, ainsi que sur le plan de la gouvernance économique. Est-ce la mondialisation qui est en cause ou est-ce l'économie de marché avec toutes ses implications ? Il y a là un débat fondamental. Notre système éducatif n'est pas *gentle*, dirait-on en anglais, vis-à-vis des entreprises, vis-à-vis du profit et du capitalisme. Les manuels scolaires de science économiques et sociales, par exemple, ne commencent pas avec la création de richesse : on commence par poser les problèmes de distribution et de redistribution avant d'aborder les problèmes de création de richesse ; le premier chapitre, dans de nombreux manuels, c'est la régulation.

J'ajouterais une quatrième remarque, au sujet du retour de l'État. Si en tant qu'économiste français je vais partout en Europe et que je parle de politique industrielle, les autres vont dire : « encore ce zozo interventionniste, colbertiste, il nous embête ». Le problème de la France, c'est que l'on a un État interventionniste, tatillon mais pas très efficace. Comme le rappelle Michel Guéninaire, les États-Unis ont un interventionnisme plus insidieux et plus efficace. On s'interroge par exemple au Conseil d'analyse économique (CAE) sur la pertinence de créer en France ou en Europe l'équivalent du *Small Business Act* de 1953 aux Etats-Unis, afin de permettre qu'une partie des commandes publiques, civiles et militaires, profite aux PME ; il y a là un gisement d'emplois et de croissance. Il faut donc faire attention à la manière dont on présente les choses : un volontarisme industriel est sans doute nécessaire mais dans le sens où

Marcel Gauchet appelait à un volontarisme stratégique. C'est d'une vision stratégique dont nous avons besoin.

Dernière remarque : ces débats industriels appellent une réflexion sur la question de la gouvernance. Les mécanismes de codécision que nous avons fabriqués au niveau de l'Union européenne permettent à la France de participer à la politique monétaire au niveau européen, alors que pendant vingt ans nous regardions la Bundesbank décider pour nous. Avec Maastricht, et sans perdre de souveraineté nationale, nous avons gagné – nous qui sommes un pays intermédiaire en matière économique – la possibilité de participer à des mécanismes de codécision. L'Europe participe à une forme de rééquilibrage du monde, avec toutes les implications que cela peut avoir. Il faut distinguer deux problèmes : celui de la gouvernance mondiale et celui de la gouvernance européenne. En matière de gouvernance mondiale, la France a toujours été une force de propositions : il y a vingt ans, dans le domaine de la réforme du système monétaire et financier international, aujourd'hui, avec les différentes initiatives de Jacques Chirac. La France participe à cette animation du débat sur une mondialisation pour qu'il y ait des règles du jeu, que l'on corrige un peu les distributions liées aux mécanismes du marché. Il y a la grande question des gagnants et des perdants – au plan mondial et dans chacun des pays. Existe-t-il, du point de vue politique, des mécanismes de compensation à l'égard des perdants de manière que, socialement et politiquement, ils acceptent de continuer à jouer le jeu de l'ouverture, lequel comporte clairement plus d'avantages que d'inconvénients ?

S'agissant de la gouvernance européenne, je ne crois pas au « déclinisme », ni à l'intérêt d'un discours sur le « déclinisme » : je crois à la nécessité d'une vision plus volontariste qui impliquerait, à la fois, le niveau national et l'Europe. Il y a un sujet sur lequel on travaille beaucoup au CAE, ce sont les sujets liés à l'agenda de Lisbonne : je ne comprends pas le décalage entre le consensus sur les objectifs de Lisbonne et l'impuissance des moyens pour parvenir à ces objectifs. C'est le monde dans lequel on vit aujourd'hui. Dès qu'un rapport est fait à ce propos, il établit que, concernant Lisbonne, « we are nowhere » par rapport aux objectifs

que l'on s'est donnés. On débat aujourd'hui des difficultés nées des délocalisations, à savoir la nouvelle division internationale du travail. En France, on ne voit que les inconvénients de celle-ci, mais elle comporte également des avantages. Les politiques et les économistes devraient faire un effort pédagogique pour expliquer que les coûts de transition de cette nouvelle division du travail seront compensés par les avantages à terme. Cet écart entre des objectifs qui paraissent raisonnables – l'innovation, la recherche et les qualifications pour sortir par le haut (tenter de rattraper les États-Unis, conserver une petite longueur d'avance sur la Chine et l'Inde) – et l'impuissance face aux contraintes est sans doute une des raisons permettant d'expliquer pourquoi les gens n'ont pas le moral. Et ce n'est pas le pacte de stabilité dans sa nouvelle mouture, comme dans l'ancienne – je suis en cela d'accord avec Marcel Gauchet –, qui explique cette impuissance à atteindre les objectifs de Lisbonne.

Luc Ferry

Deux questions à nos intervenants pour essayer de faire ressortir la fine pointe de leur propos. La première est à l'adresse de Michel Guénaire. Je vois de plus en plus de libéraux, de chefs d'entreprise qui plaident pour une intervention vigoureuse de l'État : c'est le cas de Jean-Louis Beffa ; c'est le cas de Guillaume Sarkozy – qui ne cesse de se plaindre qu'il n'y ait pas de politique monétaire européenne et que, face aux monnaies sous-évaluées, chinoise et américaine, l'Europe est intégralement désarmée, ridicule, notamment dans le secteur qui est le sien, celui du textile. Je lis Fukuyama, naguère encore très libéral, qui fait aujourd'hui un plaidoyer, à mes yeux très intelligent, pour la reconstruction de l'État – notamment sur le plan international, mais pas seulement ; certains diront qu'il a changé d'avis mais en fait pas du tout : c'est en tant que libéral qu'il plaide pour un État très interventionniste. Car l'État ou le politique que l'on veut mettre en exergue dans cette perspective, c'est un État auxiliaire de la société civile, c'est-à-dire au service de finalités qui ne sont pas définies par l'État. Il s'agit de demander que l'État aide ses entreprises, ses chercheurs, ses universités. Ce n'est pas le cas dans la tradition républicaine française dont se réclame un Jean-Pierre Chevènement par

exemple : là, l'État doit fixer les finalités. Dans le débat sur l'école, par exemple, cela revient en permanence : les vrais républicains ne veulent pas d'un État auxiliaire. Il y a un élément culturel supplémentaire de résistance à la mondialisation anglo-saxonne.

Ma seconde question est pour Marcel Gauchet. Ce que tu as bien décrit, sur le modèle de la psychanalyse ou de la théorie critique, c'est une politique aveugle, aveugle et bête, parce que sous l'emprise d'une réalité historique, d'un passé très lourd, qu'elle ne connaît pas et ne cherche pas à connaître. Elle est tellement inconsciente de son passé qu'elle invoque les contraintes économiques alors que les vrais motifs de l'impuissance publique sont les contraintes culturelles, historiques et politiques, à proprement parler. L'idée, c'est que si les politiques étaient plus avisés, plus au clair avec le passé, ils pourraient avoir le génie pour conduire une action efficace.

Le propos mérite d'être pris au sérieux, mais il me semble qu'il existe deux distorsions supplémentaires à prendre en compte par rapport à ce modèle idéal du politique éclairé sur son histoire – du politique qui sait que les contraintes fondamentales sont les contraintes historiques bien davantage encore que les contraintes économiques, financières ou budgétaires. La première, c'est la démocratie d'opinion. Après tout, Mitterrand avait une grande culture historique, et Chirac connaît bien la France, il a le sens de ce qui s'est passé dans ce pays. Un certain nombre d'hommes politiques dans ce pays, que ce soit spéculativement ou par expérience, « sentent » la France ; certains ministres, Hubert Védrine par exemple, ont même une grande connaissance de l'Histoire. L'opinion demeure cependant, pour eux, un obstacle. Si bien que pour faire quelque chose de réellement efficace, la seule possibilité qui s'offre au politique dans la démocratie d'opinion, ce serait de faire comme le législateur de Rousseau, c'est-à-dire agir en secret, en coulisse, mais jamais au premier plan. Dès que l'on agit à découvert, et c'est difficile de ne pas l'être aujourd'hui, on se heurte à l'obstacle de la démocratie d'opinion.

Autre obstacle : le politique avisé, même s'il est historien, même s'il pouvait agir en secret ou savait s'arranger avec la démocratie d'opinion, se trouve confronté à la tentation très forte de privilégier la conquête et la

conservation du pouvoir. S'il est avisé, il peut se dire qu'il n'y a que des coups à prendre à vouloir transformer les choses, et que le but est avant tout de rester en place. Même s'il veut agir, le politique avisé sait qu'il lui faut avant tout rester en place pour pouvoir le faire ; l'objectif second tend rapidement à devenir le premier et il finit par se dire que les ajustements nécessaires peuvent bien attendre vingt ans de plus. Alors, parfois, on invente des systèmes qui nous obligent à être vertueux. C'est ainsi que l'on peut expliquer la mise en place de l'euro : l'euro nous oblige à faire ce qu'il aurait fallu faire volontairement ; il nous constraint mécaniquement à être un peu plus vertueux qu'on aurait pu l'être sans l'euro. Cela a permis d'invoquer l'Europe quand on n'avait pas le courage d'affronter les partenaires syndicaux, dont on savait qu'ils auraient refusé les effets d'ajustement que l'euro allait impliquer mécaniquement sans que personne ne soit responsable.

Michel Guénaire

Le libéral que je suis a découvert la nécessité du rôle de l'État en observant l'anarchie des sociétés sécrétée par un certain capitalisme. C'est ainsi que, sur la base d'observations de praticien de la vie des affaires, j'en appelle à la force d'un État restauré. Le désordre du monde appelle en effet le retour de l'État. Évidemment, on peut critiquer l'État en évoquant une certaine gabegie de l'administration moderne. L'État a, sur le plan économique comme sur le plan social, joué un rôle important. Les Américains nous disent d'ailleurs : « C'est incroyable ce complexe que vous avez à l'égard de votre expérience de l'État. Pourquoi ne la promouvez-vous pas mieux ? » Dans le capitalisme, les éléments de dérèglement sont considérables. Si, face à ces éléments de dérèglement, il n'y a pas une force que je n'arrive pas à appeler autrement que l'État, je ne vois pas comment le monde ira mieux.

Marcel Gauchet

Le sens historique, c'est avoir l'instinct, l'intime sensation de ce qui a fait l'originalité de l'histoire du pays et comment cela intervient dans la tête des gens. Aucune connaissance historique n'est pour cela nécessaire. Je

ne pense pas que l'on changerait quelque chose en mettant un cours d'histoire obligatoire à l'Ena ! Ce n'est pas une question de connaissance. S'agissant de la démocratie d'opinion, il est vrai qu'elle représente une pression sur les hommes politiques. L'encerclement est-il pour autant fatal ? Je ne le pense pas : Christian de Boissieu a prononcé à cet égard un mot essentiel, celui de projet. Seul le projet permet de briser l'encerclément et la pression de la démocratie d'opinion. Je ne pense évidemment pas à la révolution mondiale ni à l'avènement de la société de la fin de l'Histoire ! Il y a, d'abord, une immense marge de manœuvre des politiques dont ils ne jouent pas : ce sont les contradictions. Les Français sont, par exemple, très égalitaires mais également très défenseurs de priviléges ; les élites administratives par exemple – qui sont pour l'égalité contre les « manants » de l'entreprise – se sont fabriqué des systèmes d'une grande opacité, avec des priviléges assez extraordinaires. Quand il y a des contradictions, il y a aussi une marge de manœuvre : tout le monde n'est pas du même côté de la contradiction en même temps, ce qui permet, quand on sait y faire, de tailler des contradictions intéressantes.

Le projet dépend également de la capacité à faire entendre au pays l'idée selon laquelle le maintien d'un certain nombre de choses auxquelles on tient – l'égalité, l'éducation, etc. – dans la ligne de ce qu'elles ont été, suppose une transformation complète des modes de gestion et d'application. On peut défendre l'État et, précisément parce qu'on le défend, vouloir le changer dans sa manière de fonctionner, en raison de son inefficacité actuelle. Aujourd'hui, il est vrai que pour un homme politique, critiquer le dysfonctionnement de l'État est suicidaire parce que, dans le langage de la communication, cela est immédiatement traduit comme une mise en cause du rôle de l'État : vous êtes perçu comme anti-populaire, antifrançais, un ultralibéral, donc un ennemi du genre humain pour lequel un nouveau Nuremberg s'impose avant trop longtemps ! Tant qu'on est sous cette pression-là, en effet, on ne peut rien faire. Il me semble cependant qu'il doit être possible de passer au-delà : ce n'est pas impraticable.

Deuxième point : il est vrai qu'il ne faut pas compter sur la vertu des hommes politiques. Il s'agit là d'une critique du gouvernement

représentatif aussi vieille que le gouvernement représentatif lui-même. Le problème du député, sous la III^e République, était de se faire réélire et non pas de faire de la grande politique. C'est, pour ainsi dire, le prix structurel à payer pour les libertés politiques et un régime qui permet à tous de s'exprimer. C'est ainsi. Néanmoins, il s'est produit un certain nombre de choses dans le passé. Dans le passé, la vertu des hommes politiques n'était pas supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui mais ils se voyaient contraints, nonobstant leur désir fébrile de se faire réélire, de faire des choses. Quand les députés de l'UNR de 1958 ont pris connaissance des conclusions du rapport Rueff-Armand, je doute qu'ils aient été très enthousiastes à l'idée de ce qu'ils allaient rapporter dans leur circonscription. Et néanmoins ils ont voté pour. Il était donc possible de construire. Le problème est que le système de contraintes qui le permettait n'existe plus. Quelle était la forme de ce système contraignant ? Il y avait, d'une part, les partis politiques, que l'on a tendance aujourd'hui à sous-estimer en raison de leur déliquescence mais qui ont joué un rôle très important. Les hommes politiques étaient avant tout les représentants d'un parti ; Mitterrand, par exemple, était lié par les « 110 propositions ». D'autre part, on pouvait prendre appui sur ce qu'on appelle d'un mot trop vague « les élites », lesquelles étaient précisément constituées, en France, par la Haute Administration. C'est la Haute Administration qui a impulsé toutes les transformations fondamentales de ce pays – la modernisation de l'après-1945, puis ce qui s'est passé en 1958-1962. Aujourd'hui, cette force n'existe plus. Le problème de la stratégie politique devrait donc conduire à se préoccuper des forces – qui ne sont pas obligatoirement des forces de masse mais des forces qualitatives – susceptibles de porter une action politique significative.

DEUXIÈME PARTIE

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION

Débat avec Hubert Védrine

Luc Ferry

31

Merci d'avoir accepté de participer à nos travaux sur un sujet qui nous tient à cœur et sur lequel Michel Guénaire a déjà travaillé. Je voudrais tout d'abord rappeler qu'Hubert Védrine a introduit un nouveau concept dans l'analyse des relations internationales, celui d'*hyperpuissance*, dans son livre intitulé : *Face à l'hyperpuissance*. Je tiens aussi à rappeler qu'il est l'un des très rares à avoir réfléchi à ces questions en terme d'éthique de la responsabilité. Peu de gens ont en effet compris qu'il était préférable de s'appuyer sur la problématique de l'éthique de la responsabilité, plutôt que sur le « droits-de-l'hommisme », si l'on voulait respecter une certaine éthique dans les relations internationales.

Hubert Védrine

Je ne vais pas vous livrer un condensé de réflexions sur notre politique étrangère parce que je ne pense pas que, dans les années à venir, la place de la France dans la mondialisation dépende, pour l'essentiel, de sa politique étrangère, qu'elle soit bonne ou mauvaise, qu'elle soit bien ou mal pensée, bien ou mal conduite. Cela en dépend même marginalement, à mon avis, parce que les problèmes de ce pays, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas d'abord de la politique internationale, me paraissent avoir pris le dessus. Et quoi que fassent les présidents, ministres, diplomates, en politique étrangère, ce n'est pas là que se situe aujourd'hui la vraie question. Nous commençons, en effet, à être vus par une partie du monde

et de l'Europe comme un pays qui n'est pas capable de s'adapter à la mondialisation.

On peut partager ou non ce point de vue, mais il est clair que cette vision est en train de constituer pour nous un handicap, même dans les domaines les moins contestés de notre politique étrangère, c'est-à-dire ceux qui remportaient une adhésion sentimentale ou pour lesquels nous disposions d'un public acquis ou captif.

Je voudrais d'abord faire quelques remarques :

Je prendrais comme point de départ un entretien qui était paru dans la revue *Le Débat*, un peu par hasard, au moment où je suis devenu ministre en 1997 : J'avais conclu par la métaphore du piano et du tabouret en disant que puisque le monde ne s'adaptait pas à la France, ce serait à la France de s'adapter au monde. Naturellement, elle aurait à s'adapter intelligemment et en souffrant le moins possible, en restant elle-même, en préservant l'essentiel. C'est le fameux : « Il faut tout changer pour que rien ne change ».

J'étais donc déjà dans cet état d'esprit après quatorze ans passés à l'Élysée pendant le double septennat de François Mitterrand, à travers mes réflexions, des voyages constants... Les cinq années passées au Quai d'Orsay ne m'ont pas fait changer d'analyse sur ce point. Je pense que la question qui nous est posée est toujours celle-là : comment nous adapter ?

Je pense qu'il est plus pénible à la France que pour d'autres de s'adapter. Je ne pense pas spécialement aux fameux acquis sociaux, indéfendables, pour une partie d'entre eux, dès lors que l'on est en concurrence ouverte avec le reste du monde. Je pense plutôt à la psychologie, aux mentalités et à l'Histoire. Car même si cela peut sembler banal de le rappeler, la mondialisation s'opère sur des bases qui ne sont pas les nôtres. Elle ne se fait évidemment pas à notre initiative, ni vraiment à notre profit, même si la France tire, mieux qu'elle ne le croit, son épingle du jeu. Elle ne se fait pas non plus selon nos principes, en ce qui concerne le marché, l'État, l'équilibre entre l'individu et le groupe, l'individu et la

société, la protection et la liberté ; cela ne se fait pas dans notre langue, selon nos concepts, ni en renforçant nos liens avec nos zones d'influence. Il y a donc pour nous, dans la mondialisation, un aspect vexatoire et cruel de dépossession.

Ce phénomène est plus désagréable à vivre pour un pays qui a considéré pendant longtemps, ce qui était vrai d'ailleurs à une époque, qu'il était le centre du monde, qu'il avait une vocation universelle, par rapport à d'autres peuples qui n'ont jamais eu cette prétention, et qui ne se sont jamais considérés comme des peuples élus. Certains pays ou États, de nature débrouillarde et commerçante, se sont adaptés spontanément à cette mondialisation même s'ils n'en sont pas à l'origine. Ce ne sont peut-être pas eux qui ont réalisé des percées technologiques, qui ont fait tomber l'URSS et qui ont « décompartimenté » le monde ; ce ne sont peut-être pas eux qui sont à la tête des entreprises qui représentent des lobbies géants dans le cadre de négociations commerciales, mais ce sont des peuples, qui, contrairement à nous, sont très à l'aise dans cette nouvelle mondialisation.

Pourtant, lorsque l'on regarde l'histoire de l'adaptation de la France, de Zola à aujourd'hui, en passant par l'avant-guerre et puis l'exode rural de l'après-guerre, on voit l'étendue du chemin parcouru. Les Français se sont métamorphosés plusieurs fois dans le passé, mais aujourd'hui ils doutent.

Il y a dans cette conviction beaucoup plus de ressenti que de vérité. L'état du monde est des plus douloureux et vexant pour nous par rapport aux États-Unis. Une partie de l'animosité française à l'égard des États-Unis vient de là. Même si je n'ai jamais pensé qu'il y a, en France, un antiaméricanisme aussi structuré qu'on semble le croire, et si je ne pense pas qu'il soit tellement plus fort que la francophobie américaine.

Le sentiment de jalousie est tout de même présent au sein d'une partie des élites françaises car il est désagréable de voir que nous ne sommes plus le pays émetteur principal de valeurs universelles

aujourd’hui, et que ce sont maintenant les États-Unis que rien ne qualifie particulièrement pour cela aux yeux des Français.

Cette adaptation, qui est donc la seule issue possible, on s’y prête à contrecœur, on ne la théorise pas, on ne l’accompagne pas et on la vit comme une cruelle injustice du sort.

J’ajouterais, troisième point, que la conception européenne de la France, qui est cette idée d’une France en plus grand, vient d’être anéantie. Avant même le référendum sur la Constitution, cette vision de la France projetée sur l’Europe ne correspondait plus à la réalité. Déjà dans une Europe à quinze membres, il était évident que l’Europe ne serait pas une France en plus grand, mais quelque chose de beaucoup plus disparate, diversifié et instable, avec des négociations difficiles. Il était déjà évident que, dans le système à quinze, la France et l’Allemagne n’exerçaient plus un leadership automatique. Aucun pays ne leur a pris, car, tout simplement, ce leadership s’est évanoui. C’est la faillite de cette vision de l’Europe à la française que l’on trouve derrière l’idée rabâchée d’Europe puissance – qui est une sorte de slogan, de jingle qui n’a pas réussi à surmonter les appréhensions pacifistes, neutralistes, hédonistes ou atlantistes des autres Européens – ou bien encore, derrière l’illusion de l’Europe sociale.

Cette vision française d’une Europe sociale est plus forte à gauche qu’à droite. On se demande pourtant pourquoi les autres pays européens iraient défendre un système social français qui n’est plus perçu comme un modèle.

Cette projection de la France sur l’Europe fonctionnait à mon avis de moins en moins bien depuis quelques années. Cette tendance va se confirmer dans les années à venir.

Mais il y a une chose qui me paraît plus grave encore aujourd’hui pour notre pays : je ne sais pas quelles sont les autorités politiques ou intellectuelles, et mon propos n’a aucun caractère partisan, capables de rendre confiance aux Français en eux-mêmes. Ce qui serait pourtant indispensable pour accompagner ce nécessaire mouvement d’adaptation, faire accepter

la réalité, l'Europe, le monde, les aspects positifs ou négatifs de la mondialisation, etc., retrouver confiance en nos atouts. Qui va réussir à reformer un consensus surmontant les clivages exagérés du social et du libéral ? Qui va créer une adhésion autour de mesures aussi fortes qu'ont pu l'être les réformes du plan Armand-Rueff par exemple ou, au lendemain de la guerre, le programme du Conseil de la résistance. Qui est capable de le concevoir intellectuellement, de le résumer, de le traduire en programme politique, de le faire admettre, et d'entraîner l'adhésion ?

Sinon, le spleen actuel pourrait devenir morosité, puis révolte formée d'un mélange d'arguments vrais et d'absurdités, sans que personne ne parvienne à mettre ses réflexions et ses idées en commun. Penser la place de la France dans la mondialisation, c'est aborder cette crise.

Je sais bien que l'on a hérité, dans le domaine de la politique étrangère, d'un certain nombre d'avantages comme, par exemple, notre place au Conseil de sécurité, grâce à Churchill. Ces positions héritées de l'histoire sont aujourd'hui attaquées de toute part. Les Européens sont en désaccord entre eux, donc personne ne dira qu'il faut donner, à la France et à la Grande-Bretagne, un siège unique. Le résultat ne serait pas très heureux, car le représentant de ces deux pays s'abstiendrait en permanence de voter faute d'avoir reçu des instructions. Il n'y a pas de perspectives à court terme.

Nos positions acquises sont menacées de partout. C'est vrai diplomatiquement, c'est vrai sur le plan de la langue, c'est vrai en Afrique et au Maghreb. Il y a encore de rares moments où le langage et la position française provoquent l'enthousiasme des foules. Mais cela ne corrige pas l'évolution des rapports de forces. Nous avons besoin de redevenir un pays neuf, qui ne soit pas écrasé par sa mémoire et le poids des commémorations, qui ne se livre pas en permanence à l'autoflagellation et qui se projette dans l'avenir. Un pays qui croit à ce qu'il fait.

Michel Winock

Entre la France et le monde, il y a l'Europe. Je m'interroge, et je vous interroge, sur la question suivante : pourquoi avons-nous raté l'Europe ? Je ne pense pas seulement au dernier référendum. Car les atouts de la France étaient considérables : l'Europe est très largement une invention française, la réconciliation franco-allemande a été une réussite magnifique... Que s'est-il passé pour que nous ayons raté cela alors que la France, par son histoire, était tout à fait capable d'assurer un relais entre l'État-Nation et une ambition supérieure ?

Je pense que notre défaillance est la conséquence d'une carence à la fois intellectuelle et politique. L'utopie concrète de l'Europe n'a pas été portée par un courant intellectuel. Les fondateurs de l'Europe étaient des experts, des économistes, des politiques etc. Les intellectuels, pendant ce temps-là, se sont occupés d'autre chose. Il est vrai qu'ils avaient d'autres sujets de réflexions : je pense en particulier à la guerre d'Algérie. Mais le contraste est frappant entre le xix^e siècle et le xx^e siècle. Au xix^e siècle, nous voyons des philosophes, des écrivains, de Saint-Simon à Victor Hugo, qui appellent l'Europe de leurs vœux. Et au xx^e siècle, quel est le grand intellectuel, ou le groupe de penseurs, qui ont véritablement porté l'Europe ? J'avoue que je n'ai pas tellement de réponses sauf des réponses conjoncturelles. Il y a eu là un manque de foi politique dans l'Europe.

J'en reviens à ma question : quelles sont selon vous, Hubert Védrine, les raisons de notre échec qui se consomme en ce moment, sous nos yeux ?

Hubert Védrine

L'Europe est un « mot-valise ». Tout dépend de ce que l'on entend par là. Il peut donc y avoir plusieurs questions dans la vôtre. Je crois qu'il ne faut pas idéaliser les intellectuels du xix^e siècle : Victor Hugo est l'exemple même de l'homme qui considérait l'Europe comme une France élargie.

Michel Winock

Victor Hugo parle des États-Unis d'Europe...

Hubert Védrine

Je crois tout d'abord que la comparaison avec les États-Unis est, depuis l'origine, tout à fait impropre. Deuxièmement, quand on regarde les textes de Victor Hugo on s'aperçoit que l'Europe est, pour lui, une sorte de France en majesté...

Il faudrait reprendre le fil des dernières années pour comprendre à quel moment le processus de construction européenne a dérapé. Dans certaines circonstances, les choix qui s'imposaient n'ont pas été faits. Il faut d'ailleurs préciser une chose : ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, c'est la paix qui a permis l'Europe. Donc déjà, à l'origine, ce ne sont pas des Européens géniaux qui, partant de la situation d'avant-guerre, ont constitué la CECA et le reste. Mais c'est parce que la paix a été rétablie, par la victoire des Alliés et des Soviétiques, qu'il s'est formé dans le camp des vainqueurs ce climat, cette incitation à construire l'Europe, dont les fondateurs sont tous atlantistes ou euro-atlantistes. Ils ont agi en parfaite intelligence avec les États-Unis qui, à l'époque, avaient besoin de consolider l'Europe occidentale face à la menace soviétique. À partir de là, les Européens, s'inspirant de propositions prémonitoires mais restées sans suite, commencent cette construction européenne et prennent des mesures pour qu'elle soit irréversible.

Même si les peuples, après la guerre, ont été très heureux de vivre en paix, de connaître la liberté, la prospérité, et le développement, le projet européen n'a jamais été, à mon avis, une utopie des peuples. Il y a eu une construction, un peu plaquée, de références littéraires, historiques – en fait, un peu mythologiques – pour faire un projet européen. La comparaison avec les États-Unis, qui m'a toujours paru fausse, fait partie de cette légende. On ne peut pas comparer les douze ou treize colonies de peuples parlant la même langue, pratiquant la même religion, unies par la même opposition à la puissance coloniale, avec ce que les vieilles

nations d'Europe, âgées de 1 000 ans, essaient de faire ensemble. Comparaison n'est pas raison.

Avec de très bonnes intentions, un certain nombre de gens ont ainsi essayé de plaquer une superstructure mythologique sur la construction européenne qui est, elle, un processus pratique qui a progressé de marché commun en politique agricole, et d'arrangement concret en arrangement concret. La construction européenne n'a jamais été un long fleuve tranquille : il y avait des hauts et des bas, et de longs moments d'arrêt.

Il y a eu la fin de la IV^e République, l'hésitation de de Gaulle puis la confirmation du Traité de Rome, l'affaire de la chaise vide, parce que le général de Gaulle n'entendait pas soumettre la France à un vote à la majorité, au sein du Conseil des ministres, qui mettrait la France en minorité. Un problème qui se pose encore. Le couple de Gaulle-Adenauer fonctionnait très bien ; de Gaulle et Ludwig Erhard, mal. Sous Pompidou, la construction européenne se ralentit. De 1980 à 1995, les relations entre François Mitterrand et Helmut Kohl sont exceptionnelles, en particulier pendant la période de 1984-1992, avec la ratification du Traité de Maastricht. L'histoire de la construction européenne n'est donc pas une ligne continue.

C'est à partir du traité de Maastricht que le processus de construction européenne a commencé à diverger. C'est à ce moment-là qu'une certaine catégorie de la population – que j'appelle, dans mes articles un peu trop incisifs, « les élites intégrationnistes » – a refusé de tenir compte des 49 % de « non ». Ces électeurs négatifs ont été considérés comme des sortes d'analphabètes que l'on pouvait négliger.

Je me rappelle une anecdote qui date de 1992. Peu après Maastricht, Jacques Delors demandait à François Mitterrand et à Helmut Kohl : « Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? » Sans se concerter, ils ont alors répondu la même formule : « On se calme, on attend. Il faut laisser aux peuples le temps d'assimiler cette avancée. Il ne faut pas aller trop vite. La Seine n'arrêtera pas de couler. Le Rhin n'arrêtera pas son cours ». Ils

savaient, parce qu'ils l'avaient senti tous les deux, et Delors était d'accord avec eux car il est le plus réaliste des maximalistes européens, qu'il ne fallait pas aller jusqu'à un point de rupture dans l'adhésion des peuples.

Je pense qu'après cette période, la France n'a pu empêcher que la priorité de la construction européenne ne devienne l'élargissement. Le 31 décembre 1989, François Mitterrand avait proposé, beaucoup trop tôt car les gens n'avaient pas encore identifié le sujet, que les pays d'Europe centrale et orientale ne pourraient pas rentrer dans la communauté européenne avant quinze ans (c'est-à-dire en 2004 !), et qu'il fallait, en attendant, les accueillir dans une « Confédération européenne ». À l'époque, tout le monde avait été scandalisé par cette position. On reprochait à la France de vouloir attendre trop longtemps et d'être égoïste. Certains ministres voulaient faire entrer la Pologne tout de suite dans l'Union !

Sous les présidences de François Mitterrand et de Jacques Chirac, les gouvernements français successifs, y compris celui auquel j'ai participé, ont essayé de dire que l'élargissement, s'il était justifié, posait tout de même des problèmes importants, qu'il fallait faire en sorte que les pays soient prêts mais que l'Union Européenne le soit aussi.

La France s'est fait battre par la coalition des Anglais et de leurs amis, des Allemands, de leurs amis, et de leurs clients et futurs voisins. Et aussi par une sorte de « bien-pensance » européenne qui considérait qu'il était intolérable de poser des conditions à l'entrée de ces pays dans l'Union européenne, l'élargissement étant une sorte de réparation morale au mythique partage du monde qui aurait eu lieu à la conférence de Yalta ; argument que l'on ne pouvait même pas discuter.

L'élargissement a donc été la ligne dominante à partir de cette époque. Le Commissaire européen chargé de l'élargissement, Günter Verheugen, qui a pris ses fonctions en 1999, a appliqué son mandat au pied de la lettre et avancé à marche forcée en annonçant, des années à l'avance, que tous ces pays rentreraient dans l'Union européenne en 2004, alors même que les négociations d'adhésion n'avaient pas commencé ! Il l'avait décrété pour que cela soit fait avant la fin du

mandat de la Commission en question. La Roumanie et la Bulgarie n'étaient pas incluses, étant moins prioritaires pour le Commissaire européen et pour Gerhard Schröder.

À partir de là, la France perd le contrôle, et son projet se dissout. Et les Français commencent à ne plus s'y retrouver. Et même si chaque décision a été formellement confirmée dans des formes parlementaires correctes, l'idée que ces élargissements successifs nous ont été imposés est restée très présente et a éclaté lors du référendum.

Entre l'Europe que j'ai pratiquée de 1981 à 1995, et l'Europe, passée de douze à quinze membres, que je redécouvre deux ans plus tard en tant que ministre, il y avait déjà un changement considérable. Le système était déjà devenu instable, on voyait bien que les références communes avaient en partie été dissipées. Un des seuls affrontements réels entre Kohl et Mitterrand (car de nombreux désaccords ont été inventés), a eu lieu en 1992 à propos du passage de douze à seize membres (à l'époque, la Norvège avait présenté sa candidature). Jacques Delors avait prévenu qu'on ne pouvait pas passer de douze à seize membres sans avoir, au préalable, réformé les institutions. Mitterrand l'appuyait. Helmut Kohl a critiqué violemment la position française et a parlé d'égoïsme français. Il a reproché à la France de vouloir limiter l'élargissement afin de préserver la PAC, qui était toute façon vouée à disparaître, de ne pas vouloir s'ouvrir, etc.

Nous ne sommes jamais tout à fait sortis ensuite de ce type d'affrontement. J'ai assisté, sur l'élargissement, à des débats surréalistes où certains faisaient des propositions saugrenues inspirées par les bons sentiments. Sous prétexte que l'Europe est une idée, elle ne devrait avoir ni limites ni géographie. Certains disaient qu'il fallait faire entrer Israël et l'État palestinien dans l'Union européenne parce que cela les aiderait, Berlusconi parlait d'inclure la Russie, etc.

Les Grecs qui, pendant longtemps, avaient menacé de tout bloquer si l'Europe aidait les Turcs d'une façon ou d'une autre, avertirent brusquement les pays membres en 1999 qu'ils empêcheraient que toute

décision soit prise si la candidature turque n'était pas acceptée. Ils pensaient que la perspective d'adhésion de la Turquie inciterait les Turcs à régler tous les contentieux qui les opposaient à eux.

Même s'ils avaient été pris un peu par surprise, les autres pays n'y étaient pas hostiles. Il est vrai qu'un pays qui se déclarait contre l'adhésion de la Turquie avait l'air anti-musulman. La marge de manœuvre était donc faible.

Le processus d'élargissement nous a donc échappé : c'est ainsi que le perçoivent les populations.

Ce qui est frappant, aujourd'hui, c'est que les élites européennes, pour définir l'identité européenne, ne sont pas en mesure de dégager un critère historique, géographique, culturel (et bien sûr religieux !) qui soit accepté par tous. L'Europe est devenue, par défaut, une association des amis de la démocratie, les critères de Copenhague se réduisant aux principes de l'économie de marché et du respect de la démocratie. Si on allait au bout de cette logique, on pourrait inclure le Canada, le Sénégal, le Japon, l'Inde, etc.

Enfin, outre l'élargissement illimité, il y a un autre élément anxiogène pour certains peuples : l'excès d'intégration. S'ils sont très contents de la liberté, de la prospérité et de la paix, les peuples ne veulent pas être fusionnés. Il y a donc là un vrai décalage entre les élites intégrationnistes porteuses d'un projet post-national – pour qui les questions d'identité, de racines, de langages sont secondaires voire nuisibles –, et l'énorme masse des gens.

Je pense qu'en ce qui concerne le degré d'intégration, ces dernières années, nous avons voulu pousser les choses trop loin, trop vite, et que cela a été une erreur, de la part de certains, d'écraser de leur mépris toutes les personnes qui ont manifesté une forme, même légère, de patriotisme, d'attachement à leur identité propre. Cela a fini par provoquer une réaction violente, disproportionnée. C'est exactement ce qui s'est passé pendant la campagne du référendum, où de grands mots telle la xénophobie ont été brandis à tort et à travers. On n'avait pas tenu le même

discours lorsque Gerhard Schröder avait exigé qu'il y ait sept ans de délais avant que les Polonais puissent circuler librement en Allemagne !

Je crois que Jean Baudrillard a mis l'accent sur quelque chose d'important lorsqu'il a écrit que le vote « non » a été une sorte de révolte face à l'évidence du « oui », une révolte contre l'axe du bien.

Christine Albanel

Sommes-nous le seul pays dans l'opposition ? Comment se fait-il que nous soyons seuls aujourd'hui ?

Hubert Védrine

Tout d'abord, je crois que les autres pays ne nous prennent pas autant au sérieux qu'on le voudrait. En effet, lorsque les pays partisans de l'Europe politique pressent d'avancer et de fusionner les Affaires étrangères ou la Défense, les Français ne sont pas d'accord. Les autres disent : ils veulent une Europe politique, mais ils ne veulent pas en payer le prix. Cette contradiction dure depuis très longtemps. Nous avons parfois de bons arguments pour défendre cette position, en particulier dans le domaine de la politique étrangère. Si le vote à la majorité était instauré, il est prévisible que nous serions en minorité sur à peu près tous les points classiques de la politique étrangère française. Pour le dire de manière un peu caricaturale, il est cohérent d'être favorable au vote à la majorité lorsque l'on est libéral et atlantiste. Pas tellement dans les autres cas.

Nous sommes seuls parce que notre conception de l'Europe puissance est perçue comme une Europe dirigée par la France et l'Allemagne, et que cela ne convient pas aux autres pays. Sauf, peut-être, si l'on parvenait à se mettre d'accord aussi avec la Grande-Bretagne, mais nous en sommes loin. Ensuite, nous sommes victimes de la suspicion des autres pays membres qui se demandent si la France ne souhaite pas seulement entraîner les autres pays dans leur guérilla contre les États-Unis. Nous sommes suivis sur certains sujets très précis et justifiés de notre politique étrangère. Mais nous ne sommes pas soutenus sur ce point. Les autres

pays d'Europe soupçonnent la France de vouloir monter des croisades contre les Américains.

Christine Albanel

Ma question portait plutôt sur la solitude de la France par rapport au problème de l'élargissement.

Hubert Védrine

Oui, mais cette question est liée à celle de l'Europe politique. Comme la majorité des autres pays européens ne croient pas vraiment à l'Europe politique, soit parce qu'ils pensent que ce n'est pas possible, soit parce qu'ils pensent que cela n'est pas souhaitable – étant donné qu'ils sont plutôt satisfaits du rôle joué par les États-Unis pour le maintien de la sécurité dans le monde qui leur permet de ne pas avoir des budgets de défense trop élevés –, ils se contentent tout à fait d'une Europe ONG, d'une sorte de banque de développement qui donne de l'argent, et donc, ils ne voient que des avantages à l'élargissement.

Si l'Union européenne n'est que le continent de la démocratie, des droits de l'homme et du développement, elle n'a besoin, politiquement, que d'un porte-parole. Donc, à leurs yeux, l'élargissement ne met pas en péril un projet auquel ils ne croyaient pas, qu'ils ne souhaitaient pas de toute façon. Ce point de vue est comparable à la position de Michel Rocard. Après avoir été un militant de l'Europe politique toute sa vie, il croit aujourd'hui qu'elle ne se fera pas et n'a donc plus aucune raison d'être contre l'entrée de la Turquie dans l'Union. Et même, il entrevoit les avantages que cela peut comporter.

Et puis il y a ce qui entre en ligne de compte, un jeu de parrainage et de clientèle entre les pays membres et les pays qui veulent entrer. Ces pays membres pensent que les pays qu'ils soutiennent vont souvent voter avec eux : les Italiens avec Malte ; les Allemands avec de nombreux pays ; les Grecs avec Chypre. La France, aujourd'hui, n'a aucun pays à parrainer. En plus, sans vouloir être ironique, l'élargissement est l'objet d'une

anxiété étrange : chaque pays qui rentre veut faire entrer à son tour ses voisins d'urgence pour ne pas être la frontière extérieure de l'Union.

Au cours d'un débat récent auquel je participais avec Jacques Delors et Alain Juppé, une journaliste allemande disait ne pas comprendre la position française sur l'élargissement. Elle l'interprétait comme une crispation, une frilosité. Elle affirmait que, étant donné l'éclatement de l'Irak auquel la politique américaine allait conduire, il fallait être prêt à accepter le Kurdistan démocratique. Faute de quoi, nos valeurs seraient renierées.

À un moment donné, nous sommes donc passés de : « Qu'est-ce qui est bon pour l'Europe ? » à « À qui l'Europe peut-elle rendre service ? », sorte de principe philanthropique, navire-hôpital pour tout le monde. J'étais désespéré d'assister à cela de l'intérieur. Car, à chaque fois que je suis intervenu, comme avec le Commissaire européen, Günter Verheugen, je me suis trouvé seul.

Jean-Claude Casanova

Le degré de centralisation créé par Bruxelles, à partir de l'Acte unique, est aussi une des raisons qui expliquent la situation actuelle. Une telle concentration des pouvoirs aurait pu être évitée. Car, comme tous les phénomènes de centralisation, cela a créé une hostilité contre le pouvoir central.

Pour revenir à votre analyse globale, deux interprétations paraissent possibles.

Première interprétation : le processus de 1992 à 2002 est irréversible. On ne pouvait rien y faire et cela devait se terminer de cette façon. Deuxième interprétation : ceux qui dirigent la France depuis cette date n'ont pas pris les décisions qu'il était possible de prendre. Pour pouvoir répondre positivement à cette deuxième question, il faut savoir si, dans des périodes analogues, des décisions aussi importantes, et qui allaient à l'encontre d'une large partie de l'opinion, ont pu être prises.

Je vois deux périodes durant lesquelles des décisions équivalentes ont été prises contre une partie de l'opinion publique. La période 1947-1952, d'abord, quand la France penchait pour le neutralisme, la troisième voie, quand le journal *Le Monde* disait qu'il fallait se situer entre les États-Unis et l'Union soviétique, quand Pierre Mendès-France était hostile à l'Europe : de Paul Ramadier à Robert Schuman et quelques autres, un certain nombre de gens ont alors pris les décisions d'arrimer fondamentalement la France à l'Alliance atlantique et de constituer l'Europe. Donc, les décisions politiques étaient possibles contre la majorité des intellectuels, contre une grosse partie de l'opinion, contre le CNPF, les agriculteurs. La SFIO, le MRP, une partie des radicaux, une partie des indépendants ont courageusement pris cette voie.

Deuxième épisode : de Gaulle face à l'Angleterre. Là aussi, l'ensemble de l'opinion en France, et surtout en Europe, était favorable à l'entrée de l'Angleterre dans la CEE et le général de Gaulle était contre. Et l'Angleterre n'est pas entrée. D'une certaine façon, sans être particulièrement gaulliste, je crois qu'historiquement le général de Gaulle avait raison. L'Angleterre dénaturait le projet européen. Il a pris cette position contre les autorités établies, contre les entreprises, contre tout le monde.

La question historico-politique qu'il faut se poser est donc celle-ci : pourquoi le président de la République et ses deux Premiers ministres, dans la période considérée, n'ont pas eu la quantité de courage et d'intelligence nécessaires pour prendre les décisions qui auraient pu préserver, dans la phase actuelle, la perspective française ?

Je comprends tout à fait la position allemande par rapport à l'élargissement. Ils ont une responsabilité morale à l'égard de l'Est et, économiquement, il s'agit d'une zone allemande traditionnelle. Il est normal que les Allemands veuillent l'élargissement. Mais les Allemands proposent en même temps des avancées fédérales. Or les Français auraient dû freiner l'élargissement, et accepter le fédéralisme. Ils ont eu l'élargissement mais n'ont pas accepté le fédéralisme. Ils sont donc perdants sur les deux tableaux.

Emmanuel Le Roy Ladurie

Je crois que Jacques Chirac, avec beaucoup de légèreté, a parlé de faire entrer la Roumanie dans l'Union européenne sans demander la permission à personne. De même, le référendum sur la Constitution européenne a été mené avec légèreté car, vous protesterez peut-être, il aurait pu faire voter le « oui » par le Parlement à l'époque où le « oui » faisait 60 % dans les sondages. On oublie souvent que les États-Unis, en ce moment, cela ne durera peut-être pas éternellement, sont disqualifiés spirituellement pour beaucoup de gens. Il est surprenant que depuis peut-être cent ans, cent cinquante ans, les États-Unis soient le modèle. Avant eux, c'était l'Angleterre et la Hollande. Puis après, les États-Unis. Aujourd'hui, le modèle c'est l'Europe. Même si elle fonctionne mal. Nous sommes peut-être trop exigeants vis-à-vis de l'Europe. L'Europe, c'est le Saint Empire romain germanique, qui a fonctionné pendant des siècles.

Hubert Védrine

Je n'ai pas de divergences par rapport à ce qu'a dit Jean-Claude Casanova.

Jean-Claude Casanova

Aurait-on pu bloquer l'élargissement, c'est-à-dire le conditionner plus durement ?

Hubert Védrine

Cela dépend quand. En ce qui concerne le passage à douze, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal, la France a été, au contraire, une actrice entreprenante et dynamique. Et je pense que personne ne le regrette.

Il aurait été très difficile de bloquer ou de ralentir le processus, par exemple en 1992, au moment de l'affrontement Kohl-Mitterrand sur la question du passage de douze à seize membres, dont je parlais plus haut. Cet affrontement se situait dans un contexte terrible : la ratification

du Traité de Maastricht, la guerre en Yougoslavie sur la gestion de laquelle il y avait déjà un désaccord majeur entre Kohl et tous les autres pays membres. Bloquer l'élargissement, cela aurait voulu dire être prêt à répéter l'opération « chaise vide », comme l'avait fait de Gaulle en 1965.

François Mitterrand n'aurait pas conçu de reproduire cette opposition du général de Gaulle, d'ailleurs il ne l'a pas fait. Il a déploré les conséquences de cet élargissement, qu'il a vues assez bien. Son idée de confédération avait pour objet de répondre, par avance, à la question de l'élargissement. Mais il l'a lui-même torpillée en l'annonçant beaucoup trop tôt. Contrairement à ce que l'on a dit, il a souvent été, à l'époque, trop rapide et trop précoce sur ces questions, plutôt que l'inverse. Il l'a compromise d'une deuxième façon, en parlant d'y associer la Russie. Il était évident que cela n'était pas acceptable pour les pays qui venaient d'échapper à l'emprise de l'Union soviétique.

Bloquer le passage de quinze à vingt-cinq ou le conditionner plus durement, ce n'était manifestement pas la position du président Chirac, en tout cas au début. Helmut Kohl faisait des promesses aux Polonais en leur disant qu'ils allaient entrer en l'an 2000. À cause de la relation franco-allemande, le président Chirac a estimé devoir dire la même chose. Les critères de Copenhague, en 1993, ont conditionné sans bloquer. Lorsque je suis allé en Pologne en 1997, comme ministre, c'est la première question que l'on m'avait posée : « Est-ce que vous confirmez la généreuse promesse du chancelier Kohl et du président Chirac de l'entrée de la Pologne en l'an 2000 ? »

Jean-Claude Casanova

L'attitude de Jacques Chirac était-elle dictée par l'indifférence à l'égard de l'Europe, ou par une absence de projet politique ?

Hubert Védrine

Je ne suis pas le porte-parole de Chirac, et je suis mal placé pour le critiquer. On a passé cinq ans ensemble en se voyant tous les jours. Cela s'est globalement bien passé. Je dirais seulement que cet élargissement

ne contredisait pas, à l'époque, sa conception de l'Europe, parce qu'il n'était pas militant d'un projet fédéraliste, ni d'une Europe politique très contraignante. Là-dessus, il ne se contredisait pas.

Sur l'affaire du référendum, il faut être honnête : tout le monde le réclamait. Ce n'est pas une erreur personnelle : Alain Juppé, François Hollande, François Bayrou l'ont exigé.

J'ajouterais qu'à partir du moment où l'on appelait « Constitution » ce traité, le référendum était inévitable. Je pense que l'autre voie – mais cela ne correspond pas à l'excitation, ni à la grandiloquence des dernières années – aurait été de dire qu'il s'agissait d'un meilleur Traité que celui de Nice pour gérer l'Europe élargie, un Traité qui comportait des avancées, et qui clarifiait le fonctionnement de l'Union européenne. Dans ces conditions, il aurait été possible de recourir à un vote du Parlement.

Lorsque j'étais encore ministre, j'avais réuni une vingtaine de professeurs de droit constitutionnel pour réfléchir au statut de ce texte et savoir s'il s'agissait d'une Constitution. Pour ma part, il me semblait que, juridiquement, ce texte n'en était pas une : il n'y a pas un peuple européen unique et souverain. Les professeurs que j'avais interrogés avaient tous reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une Constitution, mais ils avaient la sensation que la population souhaitait que l'on parle de Constitution, et cela les embrouillait. Les hommes politiques n'ont pas été plus précis que cela. Il apparaît que Jacques Chirac n'est donc pas le seul responsable de ce glissement vers le référendum.

Il aurait été accablé de critiques s'il ne l'avait pas décidé. Même si la situation serait sans doute moins grave aujourd'hui.

Jean-Claude Casanova

Si François Hollande avait annoncé que les socialistes s'abstendraient, Jacques Chirac aurait hésité devant ce référendum. Mitterrand l'avait fait très intelligemment dans d'autres circonstances, pour le référendum Pompidou.

Hubert Védrine

La situation était différente. Il se trouve que le parti socialiste, au congrès de Dijon, en 2002, avait décidé d'abandonner la formule de Jacques Delors, plus exacte et plus commode, de « fédération d'États-Nations » pour se dire carrément fédéraliste. Cette décision répond à des nécessités d'alliance. Mais, compte tenu des positions qu'ils défendent par ailleurs, lorsque j'avais demandé au congrès comment ils comptaient faire passer au vote à la majorité en Europe des idées aussi minoritaires que les leurs, rien ne m'avait été répondu.

Et ce qu'il y a d'étrange au parti socialiste, c'est que ce sont les plus à gauche qui se disent les plus fédéralistes. Henri Emmanuelli se dit par exemple plus fédéraliste que François Hollande. Il se justifie en disant que le même cas de figure s'est produit lorsque les socialistes se rallierent à la III^e République tout en sachant qu'elle serait bourgeoise et réactionnaire pendant longtemps avant que les idées de gauche ne l'emportent. Ce qui s'est produit longtemps après. Mais je ne pense pas, pour ma part, que l'on puisse comparer la III^e République et l'Europe.

Enfin, je ne suis pas si sûr que les États-Unis soient disqualifiés moralement. Dans le monde arabe, que je connais assez bien, l'excitation de la rue et de la presse arabe ne reflète pas l'opinion des gouvernements, ni même celle d'une partie des intellectuels. Ils pensent que les Etats-Unis, avec leurs maladresses, font tout de même bouger les choses. Les Arabes n'ont aucune raison d'être antiaméricain sauf à propos du Proche-Orient. Le jour où, pour la sécurité d'Israël et des États-Unis, un Président américain imposera autoritairement un accord de paix prévoyant la création d'un État palestinien avec toutes les garanties qui s'imposent, il sera l'homme le plus populaire dans le monde arabe. Et cela n'est pas lié à la nature de l'Amérique, au système américain, à l'économie de marché, aux entreprises américaines, ni à la culture américaine, que les Arabes consomment autant qu'ils peuvent.

Jean-Claude Casanova

Mais déjà, dans certains sondages d'opinions, les États-Unis sont plus populaires au Moyen-Orient qu'en France.

Hubert Védrine

Ce n'est pas seulement en France que les États-Unis sont impopulaires. En Amérique latine, les Américains le sont aussi.

Quand Schröder est arrivé au pouvoir, on a vu qu'il n'avait pas de tropisme franco-allemand. Par égocentrisme, les Français ont pensé qu'il voulait faire du germano-britannique. Il voulait surtout faire du germano-allemand. Au début, les rapports entre Jacques Chirac-Gerhard Schröder, d'une part, et Lionel Jospin-Schröder, de l'autre, n'étaient pas excellents. Schröder ne comprenait pas le socialisme de Lionel Jospin. Donc, pendant une période qui a duré deux ans et demi, les relations franco-allemandes passaient, pour l'essentiel, entre Joschka Fischer et moi.

Une autre période s'ouvre après le Sommet de Nice, en décembre 2000, quand Jacques Chirac s'est décidé à établir une relation étroite avec Gerhard Schröder. La seule façon était de se voir tout le temps pour régler les problèmes, de se mettre d'accord avant chaque échéance. Cela devint le processus de Blaesheim, qui est le nom du petit village en Alsace où a eu lieu cette première rencontre. Par ce système de réunions très contraignant – toutes les six semaines, de début 2001 aux élections de 2002 – avec le président, le chancelier, le Premier ministre et les deux ministres des Affaires étrangères, nous avons réussi à effacer les désaccords franco-allemands. Ce n'était pas suffisant pour qu'il y ait des initiatives : Chirac aurait préféré avoir Edmund Stoiber comme interlocuteur, de même que Schröder aurait sans doute préféré avoir affaire à Jospin plutôt qu'à Jacques Chirac. Ils attendaient tous les deux les élections, qui donneront finalement Chirac et Schröder vainqueurs.

Ils se sont donc accommodés de la situation. Mais je pense que la relance franco-allemande était devenue obligatoire, compte tenu du contexte général, et qu'elle aurait eu lieu même si le résultat des élections

avait été différent. Un sommet très important a eu lieu, fin 2002, au cours duquel Schröder a donné à Chirac certaines garanties concernant la protection de la PAC jusqu'en 2013. En échange, Chirac accepte les résultats de la Convention et du futur Traité constitutionnel dans lequel l'Allemagne obtient 18 % des voix contre 13 % à la France (9 % avant, pour les deux). Par la suite, Chirac et Schröder ont été d'accord à peu près tout le temps. Enfin, il y a eu l'affaire irakienne. Il est donc vrai qu'il y a eu un vrai moment Chirac-Schröder qui commence début 2001.

Pour revenir à la situation actuelle, il faut être plus modeste, et arrêter de dire que l'Europe va être une entité politique unique demain matin. Si on était moins exigeant vis-à-vis de l'Europe, on serait aussi sans doute moins critique à son égard. Car la contrepartie de l'idée selon laquelle tous les problèmes que l'on a viennent de l'Europe c'est de dire que l'on ne peut plus rien faire nous-mêmes, que l'Europe est le seul niveau opérationnel. C'est une approche déresponsabilisante.

Michel Guénaire

Je voudrais revenir sur les raisons qui ont pu causer ce blocage aussi soudain dans la construction européenne. Je ne suis pas sûr qu'il faille uniquement voir la question de l'élargissement. Je voudrais attirer l'attention sur un mouvement parallèle : l'approfondissement juridique de la construction européenne.

On se fixe sur l'élément déstabilisateur qu'a pu constituer l'arrivée de nouveaux États dans l'Union européenne, mais on laisse toujours de côté l'incroyable travail de centralisation administrative que réalise la Commission. De 1945 à aujourd'hui, elle a construit un marché unique avec des postulats extrêmement simples, mais jamais mis en question, d'élimination de tous les obstacles aux échanges entre les nations, à la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux. Et, génération après génération, de Raymond Barre à Jean-François Deniau, de Jacques Delors à Pascal Lamy, des hommes partageant les mêmes convictions ont poursuivi un travail qui repose essentiellement sur la règle de la libre

concurrence, laquelle a provoqué des bouleversements dans de nombreux secteurs économiques.

Ce travail d'approfondissement n'a jamais été décodé, ni, surtout, connu d'alternative. Les dirigeants des principales nations européennes se sont aussi toujours prononcés abstraitements sur l'Europe, sans se pencher véritablement sur le travail juridique de la Commission européenne. En tant que praticien du droit, je m'aperçois de ce décalage tous les jours. Les gouvernants parlent de l'Europe comme d'une idée, alors que des hommes qui n'ont aucun mandat, qui ne rencontrent aucune opposition dans leur travail, et qui finalement bâtissent l'Europe à leur mesure, ont quant à eux fait la réalité européenne.

Hubert Védrine

Est-ce une observation critique ? Parce que si l'on se rapporte au début de votre intervention, cela donne l'impression que vous admiriez le travail mené. C'est un peu des deux ?

Michel Guénaire

Je suis impressionné par le fait que ces gens ont eu une réelle constance, et puis symétriquement impressionné par le fait que les responsables politiques des États membres ont eu une réelle indifférence à l'égard de ce travail et, d'une certaine manière, l'ont laissé faire. Je suis frappé, mais nullement admiratif, parce que déçu.

Hubert Védrine

Je suis content que vous abordiez ce sujet, d'ailleurs Jean-Claude Casanova a parlé tout à l'heure de la centralisation excessive. Je pense que le degré de réglementation, d'harmonisation, de nivellement atteint est excessif. Et cela s'est passé comme vous venez de le dire : les hommes politiques font preuve de myopie ou d'ignorance. Il y a eu autonomisation croissante d'une machine à harmoniser, qui est une machine technocratique, juridique et bureaucratique, qui s'affranchissait de toute légitimité politique. Après la victoire du « non » – pour un traité

international qui doit être ratifié à l'unanimité – tout ce qui a été dit par la machinerie de Bruxelles, c'est qu'il fallait continuer quoiqu'il arrive.

Mes anciens collaborateurs qui travaillent à Bruxelles m'expliquent que plus personne ne contrôle grand-chose.

Je suis frappé de voir des personnes qui sont devenues anti-européennes pour des raisons d'allergies stupides, presque sans motifs, du fait de la manie réglementaire. Une anecdote : il y a quelque temps, des amis américains qui rentrent de Venise me racontent qu'ils ont assisté à une altercation entre des personnes qui vendent le poisson pêché dans la lagune, une pratique qui existe sans doute depuis mille cinq cents ans, et le carabinier qui les interpelle parce que ce n'est plus conforme au règlement européen.

C'est la même chose pour la « directive fromage », même si ce sont les Français qui l'avaient demandée afin que le vrai camembert soit protégé. Mais ces directives s'accompagnent d'un tel luxe de détails qu'elles sont mal acceptées. Tous ces petits détails énervent les gens pour rien, et créent des sentiments anti-européens. En Andalousie, dans la ville de Jabugo, les gens qui fabriquent depuis toujours – depuis le départ des musulmans en tout cas – le jambon *Pata Negra* sont tout à coup confrontés à un texte qui leur demande de bétonner le sol, plastifier les murs. Il y a des centaines de règles comme cela, depuis de nombreuses années. À tel point qu'aujourd'hui, le degré de réglementation est plus élevé qu'aux États-Unis. Il est tout de même extravagant que Washington laisse l'État du Maryland réglementer sur de nombreuses questions qui, ici, sont réglées par des textes de Bruxelles.

Je pense qu'on a fabriqué du sentiment anti-européen avec cet excès de réglementations qui contredit d'ailleurs le principe de subsidiarité. Quelqu'un d'aussi européen que Joachim Bitterlich me disait le mois dernier, et il disait que Kohl avait le même sentiment, qu'il était vraiment dommage que Jacques Delors n'ait pas réussi à imposer la subsidiarité dans les faits, ni à contenir la machine réglementaire. En Allemagne, l'excès de réglementations a créé une nouvelle mentalité, puisque la commission

a mangé une partie des compétences des Länder, qui se sont rabattus sur les villes, qui, du coup, s'en sont trouvées déstabilisées. Le sentiment en Allemagne, par rapport à l'Europe, n'est plus ce qu'il était il y a vingt ans. Il faut retrouver le bon sens, un peu d'équilibre entre les directives et ce qui doit se décider à un autre niveau, plus proche de la vie des gens.

Jean-Claude Casanova

Sur ce point, il y a tout de même quelque chose d'extrêmement mystérieux. Les États-Unis d'Amérique ont connu le même processus de normalisation centralisée par extension des marchés. On connaît le droit fédéral américain, le droit du transport, le droit de la concurrence, le droit du commerce interfédéral, qui s'est imposé. Mais corrélativement, l'autonomie juridique des États, notamment en matière de droit pénal, de droit commercial, se maintient : le droit de la faillite varie d'un État à un autre, sans parler de la peine de mort ou du droit pénal, de la procédure, etc. Autrement dit, cette tension centre-périphérie s'est produite aux États-Unis, elle se produit aussi en Suisse, elle est dans la nature de l'extension du marché, et d'un système fédératif. Pourquoi, en Europe, le degré de mécontentement a-t-il été aussi grand ? Parce que le contrôle politique de la norme fédérale est moins fort ?

Quand on lit les Mémoires de Margaret Thatcher, on voit que les Anglais ont le sentiment qu'en inventant l'Acte unique ils vont faire en sorte que l'Europe ne devienne pas une entité politique mais avant tout un marché. Margaret Thatcher est alors furieuse de voir que l'Acte unique va donner lieu à de perpétuelles recommandations centralisatrices. Les Anglais ont été surpris de cette dérive. Pour quelles raisons ont-elles eu lieu ? Est-ce que ce sont les fonctionnaires de Bruxelles, est-ce que ce sont les administrations nationales, est-ce que c'est le poids franco-allemand ? Comment pouvez-vous expliquer que l'on en arrive à réglementer sur la palombe et le jambon espagnol ? Pourquoi l'Europe a-t-elle fait naître ce sentiment de centralisation bureaucratique qui crée des électeurs négatifs ?

Michel Guénaire

L'absence de contrôle est, en effet, vraiment considérable. Je prendrais l'exemple de la procédure ROC (Règlement sur les obstacles au commerce). Quand une entreprise subit une entrave dans son investissement international de la part d'un État et veut saisir l'OMC, elle est obligée de passer devant la Commission européenne au terme de cette procédure. Elle est reçue par plusieurs fonctionnaires très agréables, beaucoup plus disponibles, d'ailleurs, que les fonctionnaires français, et qui, très vite, ont des opinions tranchées sur la situation. Vous n'avez pas la possibilité de parler à quelqu'un d'autre. Si, par exemple, je suis, en tant que conseiller d'une entreprise, face à un fonctionnaire européen qui me dit qu'il ne pense pas que ma cliente peut avoir recours à ladite procédure, je n'ai pas véritablement de solution pour contourner l'interlocuteur imposé. Cette absence de contrôle politique du travail quotidien des fonctionnaires est un vice institutionnel majeur.

Aux États-Unis, n'importe quelle entreprise en difficulté a un droit de recours devant le Sénat.

Hubert Védrine

Comme explication, je vois d'abord la conversion européenne à l'idéologie libérale mariée à la technocratie à la française et à la bureaucratie. Mariage un peu contre-nature qui donne cette volonté de tout vérifier, de tout réglementer, de tout modifier.

Mais je crois qu'il y a aussi une idéologie propre à la Commission. J'en ai souvent parlé avec des commissaires : la Commission pense toujours un peu qu'elle est Richelieu en train de faire reculer les « féodaux ». Les États-Nations seraient des monstruosités historiques, et on mélange tout : patrie, nation, identité, nationalisme, guerre, Auschwitz. Les membres de la Commission croient donc être chargés de faire reculer ces monstres. Ils considèrent que le faible intérêt des peuples pour ces questions, la crainte ou le manque d'énergie des gouvernements, leur laissent le champ libre

pour avancer. Ils se sentent porteurs d'une certaine mission. Il faut dire que la Commission a, en effet, été conçue ainsi.

Luc Ferry

Je voulais te poser deux questions. Je n'ai pas compris qu'elle était ta position par rapport au texte de Michel Rocard que tu évoquais tout à l'heure. Qu'est-ce qu'il reste, à tes yeux, du projet de l'Europe puissance ? Ce que disait Jean-Claude Casanova est tout à fait juste : le projet n'est-il pas déjà compromis depuis que l'on a laissé rentrer la Grande-Bretagne ? Est-ce que la position britannique qui consiste à dire que le commerce, c'est la paix, c'est l'essentiel, n'est pas la plus raisonnable, et pourquoi la France devrait-elle tellement s'y opposer ?

Et dans la perspective de Michel Rocard qui revient à une position de type libérale britannique, quel critère géographique, politique, historique doit-on mettre en place pour interdire l'accès de l'Union à tel ou tel pays ? Pour ma part, je suis pro-Turc mais je me suis bien entendu rendu compte que ce n'était pas le moment d'évoquer le sujet, et que l'élargissement a été calamiteux pour la ratification du Traité.

La deuxième question que je voulais te poser est beaucoup plus concrète. Si tu avais la possibilité d'agir, si tu étais au Gouvernement, quels seraient les deux ou trois prochains coups d'échecs que tu jouerais ?

Le budget va être discuté dans quelques jours : on voit bien le blocage qui se profile entre les Britanniques et les Français. Ne serait-il pas imaginable et souhaitable que l'on essaye de récupérer de ce traité constitutionnel les trois ou quatre mesures qui permettaient de fonctionner à vingt-cinq membres dans des conditions qui ne soient pas trop difficiles ? Parmi ces mesures, il y aurait, en gros, le vote à la majorité qualifiée, la question du nombre de commissaires, la présidence de l'Union européenne. Le nombre de commissaires était, à mon avis, une belle victoire de la France sur une idée légitime, car l'idée d'un commissaire par pays n'est pas souhaitable. En admettant que l'on soit d'accord sur les trois ou

quatre éléments qu'il faudrait impérativement garder du traité constitutionnel, est-ce qu'il y a moyen de faire un coup ou deux, dans les semaines ou les mois qui viennent, pour que l'on ne reste pas complètement bloqué ?

Hubert Védrine

Ce sont des questions importantes. Sur l'Europe politique, je ne suis pas aussi résigné que Michel Rocard. Je comprends sa position, mais je n'ai pas envie d'aller jusque-là ni d'en tirer les mêmes conclusions que lui sur la Turquie. En dehors de la question de l'élargissement, la candidature de la Turquie pose, selon moi, des problèmes intrinsèques. Il s'agit tout de même d'un autre monde, quels que soient les efforts que ce pays fera pour s'adapter pendant les négociations d'adhésion. On ne peut pas faire adhérer Istanbul seule ! D'autre part, je crois que nous leur manquons de respect car nous serons incapables de faire ratifier par les Vingt-Cinq l'éventuel traité d'adhésion. Le problème est le même que pour la Constitution : on a introduit l'ambiguïté sur la question de savoir si tous les pays membres devaient signer. En fait, il faudra l'adhésion de tout le monde alors qu'il y aura certainement cinq, six, sept des pays membres qui diront non. Cela aboutira donc à une crise majeure avec la Turquie.

J'en ai parlé avec des hommes politiques turcs. Les plus avisés d'entre eux ont conscience du problème, mais ils comptent sur ce levier pour moderniser le pays. Ils ne cachent pas qu'après ce processus, étant donné l'état dans lequel sera l'Europe, il est même possible qu'ils ne veuillent plus entrer dans l'Union !

Sur la question de l'Europe politique, je crois qu'il faut abandonner ce qui, dans la présentation française, n'a cessé d'agacer les autres pays, sans jamais les convaincre. Mais je ne peux pas renoncer à l'idée que l'Europe essaye de jouer un rôle utile dans le monde. Même les États-Unis et l'Angleterre en ont besoin. Je crois même qu'il y a une disponibilité anglaise que l'on ne sait pas utiliser. Mais je ne crois pas que l'on imposera une Europe politique à notre façon par la magie des traités, des

préambules, des constitutions, des textes, etc. Si c'est pour dire que l'on soutient la démocratie, il n'y a évidemment pas de problèmes. Mais dès qu'il faut résoudre une question sérieuse, le consensus se brise.

L'Europe politique passe, à mon sens, par un accord entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Cette idée n'est pas dans l'air du temps, c'est le moins que l'on puisse dire. C'est un compromis difficile. Même entre la France et l'Allemagne, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'accord n'a pas toujours été évident à trouver. Avec la Grande-Bretagne, il a tout de même été possible de lever des obstacles symétriques préalables et conceptuels sur la question de la défense, à Saint-Malo, en 1998. Jusque-là, les Anglais refusaient que l'on parle de défense pour l'Union européenne. Tandis que les Français voulaient que la Défense européenne soit indépendante de l'OTAN. Ce compromis a permis tous les progrès ultérieurs.

S'il doit y avoir une Europe politique, c'est-à-dire une Europe d'accord sur le type de puissance qu'elle devrait exercer dans le monde – compte tenu de ce que sont les populations européennes et de leur peu d'appétit pour la puissance – et sur sa relation avec les États-Unis, il n'y a qu'entre ces trois pays qu'elle peut naître.

Ce ne sera pas dans une négociation à vingt-cinq, ni par des textes, ni par un traité, mais par un accord politique au sommet que cette Europe pourra exister.

Il ne fallait pas se plaindre du blocage, par Tony Blair, du vote à la majorité dans le Traité constitutionnel. Contrairement à ce que l'on a dit, il a préservé l'avenir et nos positions, puisque nous sommes minoritaires. Même si, dans certains cas, nous aurions préféré qu'il y ait un vote à la majorité, en politique étrangère, nous n'avons aucun intérêt à ce qu'il y ait ce type de vote. Si l'on veut qu'il y ait une politique étrangère européenne un jour, ce sera une synthèse forte des quelques politiques étrangères qui existent en Europe ; il faut alors qu'elles soient préservées, qu'elles ne soient pas décapitées avant même de pouvoir apparaître. Il ne faut pas chercher le plus petit dénominateur commun.

Luc Ferry

Est-ce qu'il ne faut pas commencer par un sujet sur lequel les pays membres sont d'accord comme, par exemple, la Palestine et Israël ?

Hubert Védrine

Non, car c'est un sujet compliqué. Il a fallu un temps considérable pour que les Européens se mettent d'accord sur des principes : un État palestinien viable, un État d'Israël. Mais ils ne sont pas prêts à agir ensemble dans un contexte si sensible.

Autrefois, j'employais cette métaphore : il faut une forge à haute température pour fondre des métaux très résistants, trouver des alliages nouveaux, et il faut les trouver sujet par sujet. Je ne crois pas à l'approche à vingt-cinq, ni par traité, mais à quelque chose de plus progressif.

Michel Guénaire

Dans le Traité de Nice, il y a des politiques de coopérations renforcées, c'est-à-dire la possibilité, donnée à seulement six États, de se mettre d'accord sur une politique commune. Je trouve dommage que cette politique soit abandonnée. Avec le Traité actuel, il faut que les pays soient au nombre de huit.

Hubert Védrine

C'est exact, mais n'oubliez pas que l'on peut toujours recourir à des coopérations intergouvernementales. Or la plupart des initiatives, devenues communautaires avec le temps, ont commencé par des initiatives intergouvernementales. Comme par exemple l'Accord de Schengen.

Pour ce qui est des prochains coups que je jouerais (question de Luc Ferry) : dans la situation actuelle, je ne dirais pas que les choses doivent se poursuivre à tout prix. D'abord, il faut prendre acte de ce qui s'est passé au référendum. Je ne dirais pas non plus qu'il faille que tous les autres pays votent. Au nom de quoi ? Mais je ne dirais pas non plus

qu'il soit interdit aux autres de voter. Il faut en faire le moins possible sur ce sujet. Nous sommes mal placés pour dire aux autres ce qu'ils doivent faire. En droit international, dès lors qu'un seul pays dit non, le traité n'entre pas en application.

Je comprends que l'on veuille le préserver politiquement. Mais il ne faut pas préserver une illusion qui peut finir par nous encombrer, et nous empêcher de penser à ce que l'on peut faire. Je serais donc partisan de prendre acte.

Ensuite, je ne crois pas à une renégociation du Traité constitutionnel. Je ne vois pas comment les Vingt-Cinq accepteraient de se relancer dans un tel parcours du combattant, sans avoir la moindre certitude. Enfin, si la renégociation avait lieu, elle ne porterait évidemment pas sur nos seules demandes. Et on ne saurait même pas lesquelles choisir : le « non » est hétéroclite. Il n'y a pas de demande commune des défenseurs du « non ». Et si, par hasard, on renégociait, tout le monde renégocierait. Les Polonais, par exemple, demanderaient de rester à la pondération des voix du Traité de Nice, qui est meilleure pour eux ; ils demanderaient que l'on inscrive la référence à Dieu dans le texte de la Constitution, etc.

Je ne crois pas non plus à un nouveau vote. J'ai l'impression que Valéry Giscard d'Estaing, dans le très long article d'aujourd'hui dans *Le Monde*¹, veut préserver cette perspective à plus long terme, afin de ne pas enterrer le texte. Cela me paraît difficile. Il faudrait vraiment qu'il y ait un contexte différent, à tous points de vue : français, européen, international.

Sur le choix des greffes : peut-être que l'on pourrait en faire comme on l'a fait pour l'Eurogroupe où l'on a donné à Jean-Claude Juncker, par anticipation, les compétences qu'il aurait eu du fait du Traité, par accord de l'ensemble des participants. Peut-être pourrait-on mettre en œuvre certaines dispositions du Traité de cette façon, par un accord

1. *Le Monde*, 15 juin 2005.

unanime à Vingt-Cinq. Mais compte tenu de la crise politique et démocratique que nous traversons, je ne tenterais pas cela tout de suite.

Je commencerais par la disposition qui donne aux Parlements nationaux un pouvoir nouveau dans le processus d'élaboration des normes. Cela me paraît fondamental. J'ai noté qu'Alain Lamassoure avait fait un papier peu réaliste dans lequel il prévoit, pour relancer, dans une deuxième étape, une convention de l'ensemble des Parlements nationaux et du Parlement européen. Pourtant, lorsque Giscard avait proposé cette formule d'une sorte de congrès qui aurait lieu, tous les ans ou tous les deux ans, avec tous les Parlements nationaux des États membres du Parlement européen, les fédéralistes avaient empêché cette idée de se concrétiser.

Enfin, parmi les dispositions les plus utiles, il faudrait mettre en œuvre celle qui instaure un droit de pétition, même s'il est un peu gadget, car il répond, d'une certaine façon, au malaise que l'on a pu constater. À propos des autres mesures dont tu parlais : la présidence durable de l'Union, pourquoi pas ? En revanche, et sur la question du nombre de commissaires, on revient au nœud de la négociation sur les pouvoirs. Sur la question du vote à la majorité qualifiée, le sujet est encore plus sensible. Les affrontements les plus violents ont porté sur cette question. Ce serait impossible d'avoir l'accord des Britanniques, et de tous ceux les soutiennent, pour la modification du vote à la majorité qualifiée sur n'importe quel sujet. Il n'y a pas d'accord possible ponctuel.

Luc Ferry

Je partais de l'hypothèse que les désaccords n'étaient plus entre les chefs d'État et de gouvernement puisqu'ils s'étaient mis d'accord sur la Constitution, mais entre les chefs d'État et de gouvernement d'un côté, et les peuples, de l'autre. On pourrait considérer que le problème de la double majorité a été discuté. Si les gens sont de bonne foi, ils ne reviennent pas sur la négociation. Ils peuvent se poser entre eux le problème de savoir comment faire passer des mesures qu'ils avaient décidées d'un commun accord, même s'il y avait, à l'origine de la discussion,

des désaccords qui avaient été surmontés. Malgré tout, ce vote à la majorité qualifiée est quand même très important pour que l'on puisse continuer à avancer. De même que l'affaire des Parlements nationaux.

Hubert Védrine

Si j'étais au gouvernement en ce moment, je ne me lancerais pas là-dedans. Je commencerais par laisser du temps à la réflexion. Sinon, je crois que l'on va rendre les gens furieux de voir que leurs opinions ne comptent pas, et que l'on continue sans eux. On provoquerait une vraie crise politique. Peut-être qu'au bout de six mois... De toute façon, dans l'hypothèse où le Traité aurait été accepté par tout le monde, il ne se serait appliqué complètement qu'en 2009. Donc, il ne faut pas paniquer, et réintroduire un peu de sérénité.

Pierre-Henri Tavoillot

À quels types de projets pensez-vous lorsque vous parlez d'une « Europe de projets » dans votre article du *Monde* ² ?

Hubert Védrine

Il faut sortir de la longue période de débats institutionnels. Depuis la signature du Traité de Maastricht, ces débats n'ont pas cessé.

La controverse institutionnelle dure depuis plus de dix ans. Je pense que l'on aurait pu stabiliser la construction européenne avec le Traité constitutionnel, mais puisque cela n'est pas le cas, il faut faire une pause et regarder ce que l'on peut obtenir des institutions existantes. Il y a toute une gamme de projets possibles. Il y a, d'abord, ce que l'on peut faire de mieux dans la zone euro. Il est évident que, sans parler du gouvernement économique dont les Allemands ne veulent pas, des coordinations intelligentes, plus efficaces de politiques économiques doivent être établies dans la zone euro.

2. *Le Monde*, 9 juin 2005.

Après, il y a la reformulation du projet européen global, sans aller au-delà de l'interprétation de ce que les peuples acceptent. Il faut prendre du temps, que les intellectuels, les Parlements réfléchissent. Tous les Européens sont attachés à leur mode de vie. La préservation de ce mode de vie, son adaptation face à la concurrence terrible de l'ensemble du monde, est le défi principal. Il faut y répondre.

Il y a enfin les projets concrets. En 1994, à la fin de son mandat à la présidence de la Commission européenne, Jacques Delors avait présenté une trentaine de projets possibles de grands équipements, du type du viaduc de Millau, mais toujours entre deux pays. Enfin, personne n'est contre Erasmus. Il faut chercher du côté des projets d'avenir de ce type. On pourrait multiplier ces exemples.